

LES HAIES DES ALPILLES

GUIDE PRATIQUE

COMPRENDRE,
PRÉSERVER,
VALORISER,
RÉINVENTER



Parc
naturel
régional
des Alpilles

Une autre vie s'invente ici

CHAPITRE 1

P. 02

LES HAIES DES ALPILLES

Sensiblement liées au réseau hydrographique et à l'agriculture, les haies sont des éléments identitaires de notre territoire culturel et paysager.

Comment structurent-elles nos paysages ? Quelles sont leurs spécificités et de quelles espèces sont-elles composées ?

CHAPITRE 2

P. 13

LES HAIES : ON EN A BESOIN !

Le maillage de haies assure le maintien de la biodiversité, de la faune et de la flore.

Quels sont leurs bienfaits pour l'homme et comment améliorent-elles notre environnement ? Quels rôles jouent-elles dans la régulation climatique, la protection des ressources en eau et des paysages ?

CHAPITRE 3

P. 18

DES HAIES MENACÉES

Dans les Alpilles comme partout en France, le constat est clair : on assiste à une disparition massive du linéaire de haies tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle. Quelles sont les principales menaces pour les haies et comment les prendre en compte pour mieux les préserver ?

CHAPITRE 4

P. 25

FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques sont une boîte à outils pour concevoir, planter et entretenir les haies. Elles s'adressent à tous les acteurs des Alpilles : habitants, élus, agriculteurs, afin que chacun, à son échelle, puisse agir d'une manière concrète pour valoriser le maillage de haies et le paysage des Alpilles.





Édito du Président

Support de continuités écologiques, habitat pour la biodiversité, protection des cultures agricoles, outil de lutte contre les risques naturels, les haies des Alpilles sont devenues des éléments structurants essentiels de nos paysages et de notre territoire.

Ce maillage de haies participe à la qualité de vie du territoire des Alpilles. Il est aujourd'hui fortement menacé : étalement urbain, évolution des pratiques agricoles, maladies et sénescence naturelle, entre autres, participent à leur disparition progressive.

Préserver ce maillage patrimonial identitaire et culturel constitue un défi fondamental afin d'accompagner un paysage agricole et urbain en transition, vivant et résilient face aux changements climatiques qui s'annoncent.

Ce guide, issu d'une démarche participative rassemblant experts, agriculteurs et élus du territoire, aborde les spécificités géographiques des haies des Alpilles, leur utilité ainsi que les enjeux de leur préservation.

Des fiches pratiques détachables – destinées aussi bien aux habitants du territoire qu'aux agriculteurs, aux aménageurs et aux communes – précisent les modalités de plantation et d'entretien en milieu agricole et urbain.

Jean Mangion

Président du Parc naturel régional des Alpilles

1

Les haies des Alpilles

1.1

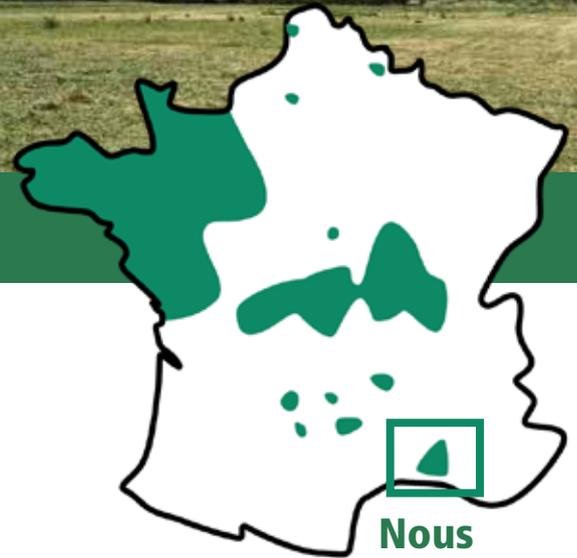
➔ Un paysage identitaire et culturel Un maillage de haies dense, dans le Midi de la France

À l'échelle de la France, la plupart des maillages de haies denses, aussi appelés structures bocagères, sont situés dans le Centre ou le Nord-Ouest. Les bocages normands ou vendéens ont une place importante dans l'identité et les paysages de ces régions. Toutefois, la Provence, notamment les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, présente également une densité significative de haies qui constitue une singularité locale du Midi de la France.

Dans les Alpilles, on peut observer ce maillage de haies très ancien et encore bien présent permettant de délimiter les parcelles. Ces haies structurent nos paysages et leur donnent une identité forte : tout habitant des Alpilles peut avoir en tête la silhouette verte et sombre des cyprès de Provence se détachant de l'arrière-plan clair et bleuté du massif des Alpilles, ou encore l'ombre bienveillante des ourlets d'arbustes et d'arbres feuillus accompagnant les canaux.

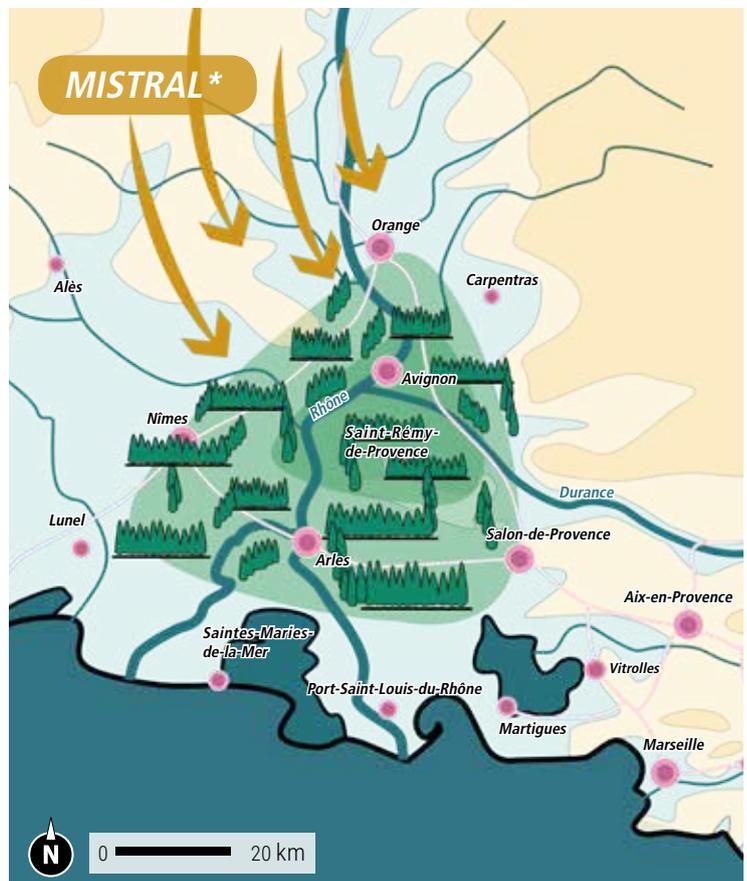
Autour du massif, le maillage de haies est diversifié. Il est cependant dominé par les haies de cyprès, essence emblématique de la Provence. Avec son développement rapide et son feuillage persistant, le cyprès de Provence s'est révélé pour nos anciens une réponse efficace mise en place depuis bien longtemps pour protéger les cultures et le bétail du vent dominant : le mistral. Aujourd'hui, nous héritons de ce paysage magnifique et fragile, façonné par son réseau de haies.

* Le mistral est un vent froid et violent, traversant le couloir de la vallée du Rhône et débouchant sur la Méditerranée via le delta du Rhône. Dans ce pays très venté, le rôle des haies a toujours été de protéger les cultures, le bétail et les habitations.



Localisation des secteurs à plus forte densité de haies en France (source : INF 2007).

Nous sommes ici !



Pour atténuer les dégâts que peut occasionner le mistral sur les cultures, un maillage dense de haies brise-vent s'est déployé sur le territoire ci-dessus. Pourtant, même si ces haies de protection jouent un rôle important dans la cohérence du réseau, il existe d'autres types de haies dans les Alpilles.

➔ Les haies dans le paysage des Alpilles

Le relief, l'eau, l'agriculture et les haies

Depuis tout temps, l'homme modèle la nature et induit ce qu'on appelle le paysage. Le relief, l'eau, l'agriculture et les haies sont étroitement liés.

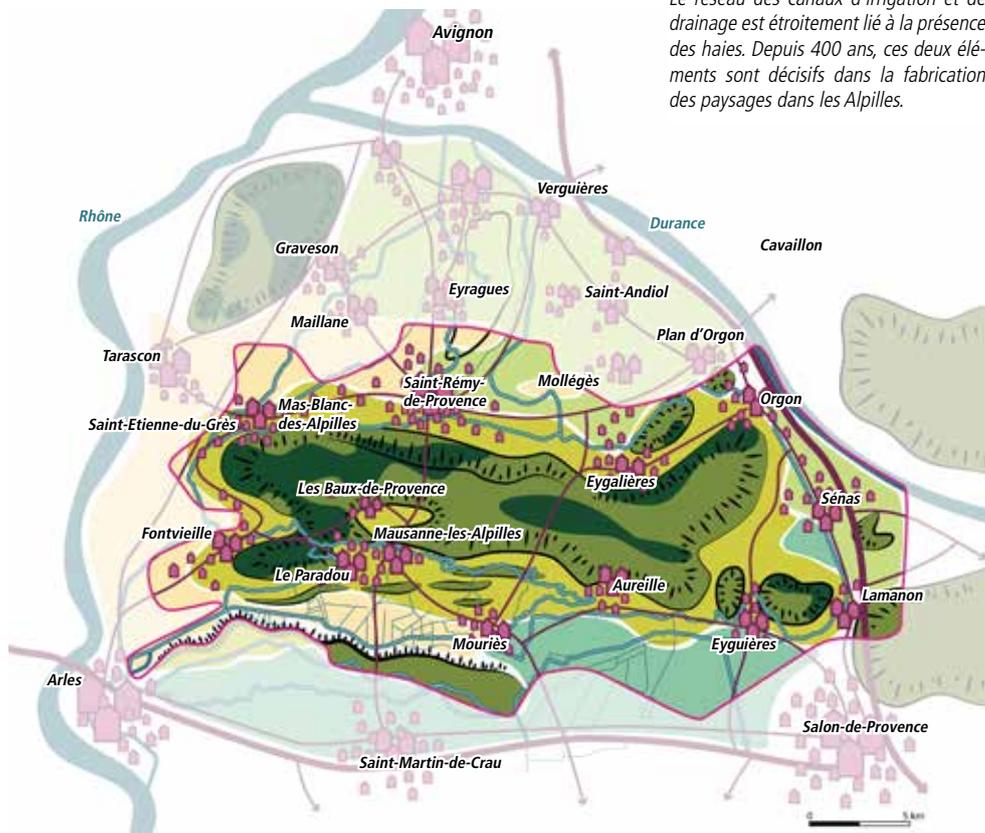
Dès le XVI^e siècle, l'apparition de canaux d'irrigation amenant l'eau de la Durance dans les Alpilles et de canaux de drainage dans les zones de marais a permis l'intensification des cultures, associée à une demande urbaine croissante. Les haies accompagnent le réseau hydrographique, délimitent les parcelles agricoles et les propriétés. Elles abritent le bétail, et protègent les cultures du vent.

La maîtrise de l'eau a permis d'augmenter et de diversifier les surfaces agricoles. Ces cultures sont rendues possibles grâce, d'une part, à l'apport de l'eau de la Durance et, d'autre part, à l'implantation de haies brise-vent protégeant les cultures.

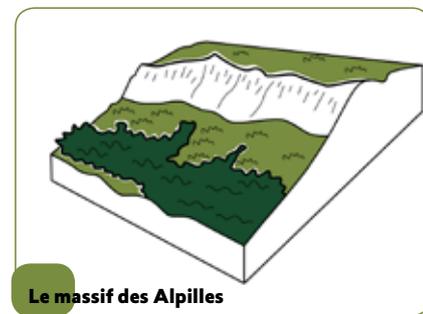
Aussi, le relief détermine la répartition suivante :
Les cultures les plus résistantes à la sécheresse, comme la viticulture et l'oléiculture, s'organisent sur les piémonts et autres zones non irriguées du territoire. Les vastes étendues arides, fertilisées et irriguées, permettent la mise en place de prairies d'élevage et la culture du foin de Crau par submersion des champs. L'arboriculture fruitière, les grandes cultures céréalières et le maraîchage se développent à plus grande échelle sur les anciens paluds (marais).



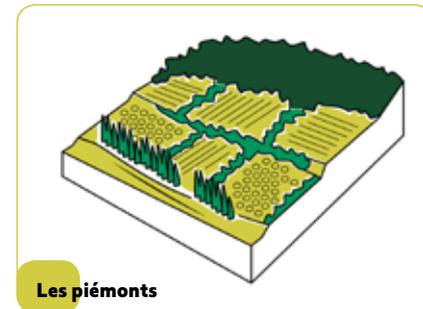
Le réseau des canaux d'irrigation et de drainage est étroitement lié à la présence des haies. Depuis 400 ans, ces deux éléments sont décisifs dans la fabrication des paysages dans les Alpilles.



S ← Représentation schématique des paysages des Alpilles → N



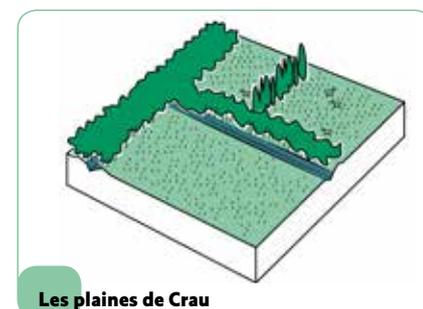
Le massif des Alpilles



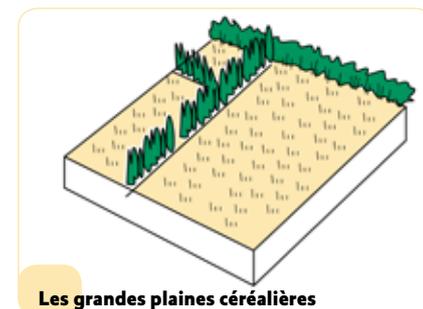
Les piémonts



Les plaines maraîchères et l'arboriculture



Les plaines de Crau



Les grandes plaines céréalières



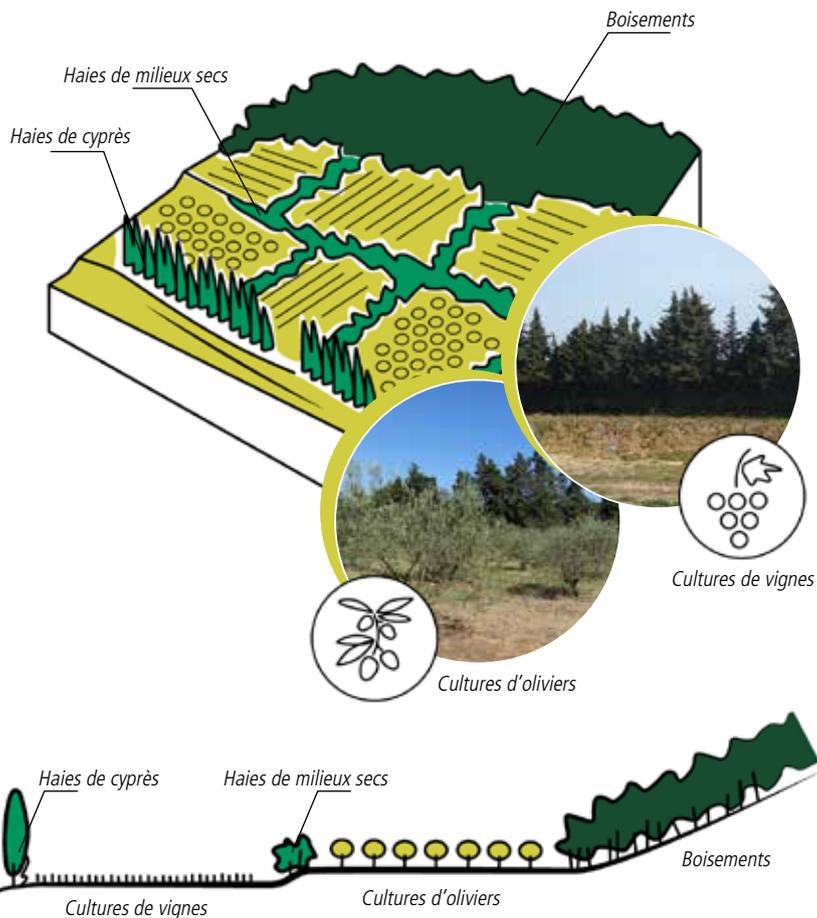
Les villes et villages

➔ Sur les piémonts

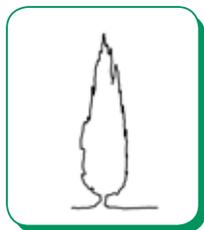
Les coteaux entourent le massif des Alpilles. Ils sont formés par des éboulis calcaires lentement érodés du massif. Ces terres pauvres et arides ne sont pas irriguées par des canaux. Elles accueillent particulièrement la vigne et l'olivier, qui sont des cultures résistant bien à la sécheresse.

Dans ce paysage, les haies le plus souvent rencontrées sont les haies de cyprès brise-vent, les haies de feuillus mixtes et les haies de milieux secs.

Pour l'exploitant, la haie est un moyen de mettre les cultures à l'abri du vent. Elle permet également de lutter contre l'érosion du sol, de créer des habitats pour les insectes et les auxiliaires de culture, d'embellir son domaine et de concrétiser une philosophie en accord avec son environnement, agissant comme une plus-value vis-à-vis de sa clientèle.



Haies de feuillus mixtes (milieu secs)

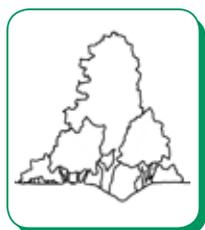
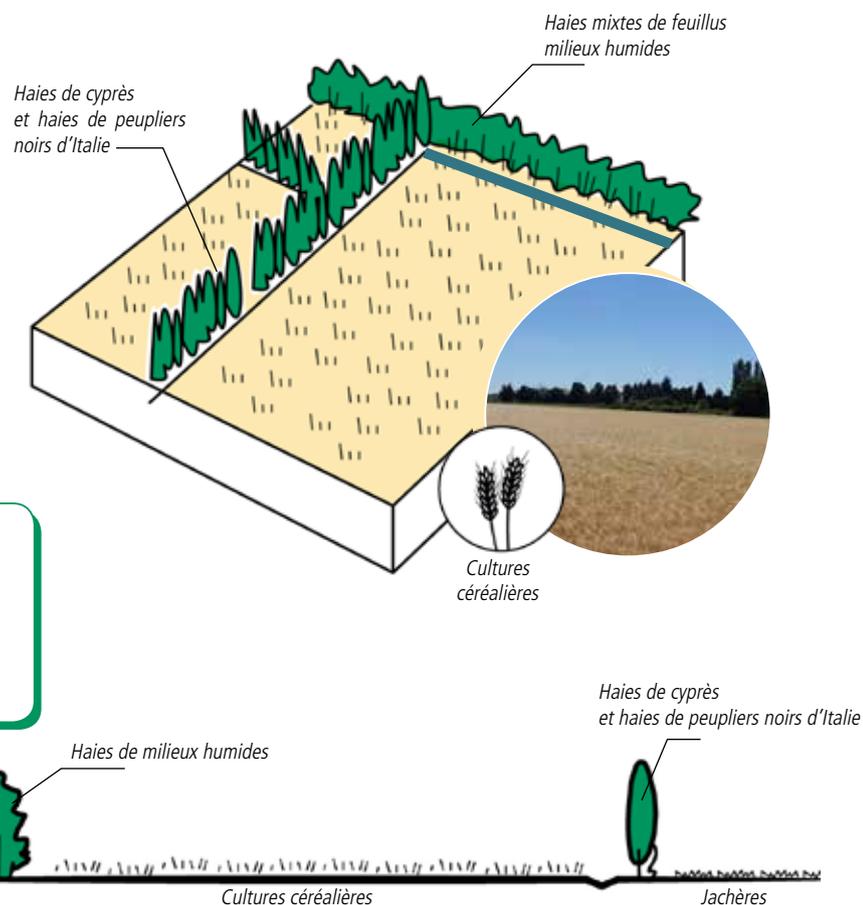


Haies de cyprès

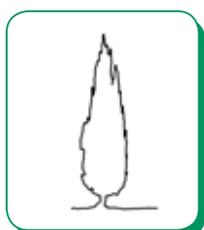
➔ Dans les plaines de grandes cultures

Les grandes cultures céréalières (blé dur) et d'oléagineux (tournesol, colza) se succèdent d'une année sur l'autre pour limiter l'épuisement des sols (assolement) et s'installent dans les plaines, sur les anciens paluds. Ce sont des terres fertiles, formées par des alluvions du Rhône et de la Durance.

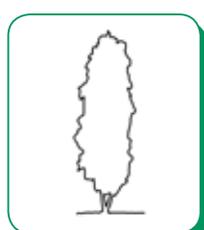
Ces cultures demandent de grandes parcelles. Les haies sont donc plus espacées et la densité du maillage de haies s'en voit fortement réduite. Néanmoins, les champs sont parfois entrecoupés de haies de cyprès brise-vent et les bords de canaux de drainage sont également accompagnés de haies de feuillus mixtes et spontanées.



Haies de feuillus mixtes (milieu humides)

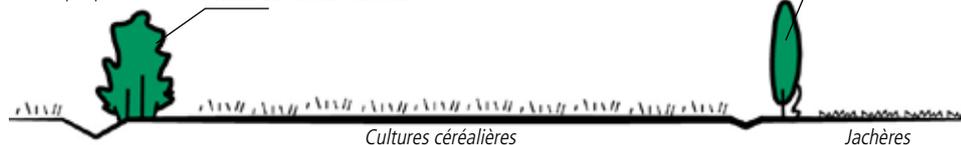


Haies de cyprès



Haies de peupliers

Haies de milieux humides

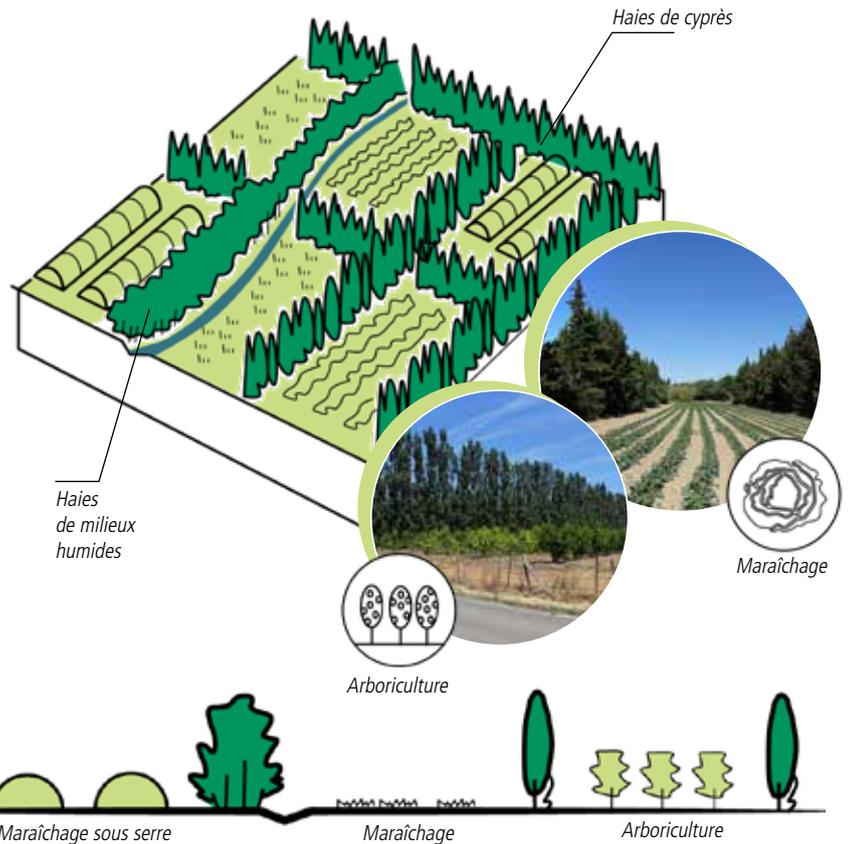


➔ En limite des parcelles de maraîchage et d'arboriculture

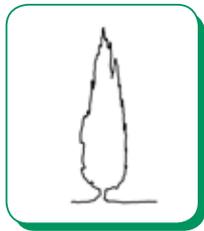
L'arboriculture et le maraîchage ont un grand besoin d'eau et de terres fertiles. Ils se développent dans la plaine irriguée, dans les anciens paluds asséchés, sur les anciennes alluvions du Rhône et de la Durance. Ces cultures de fruits et de légumes sont très sensibles au mistral.

Le rôle des haies brise-vent est déterminant pour ce type de culture. Sans ce maillage de haies, leur développement aurait été impossible. Dans ce paysage, le maillage de haies brise-vent est très dense.

Les haies le plus souvent rencontrées sont des haies de cyprès brise-vent, ainsi que des haies de feuillus mixtes adaptées aux milieux humides, car situées proche des réseaux d'irrigation. Les haies de peupliers brise-vent sont également présentes, notamment pour abriter les vergers.



Haies de feuillus mixtes (milieux humides)

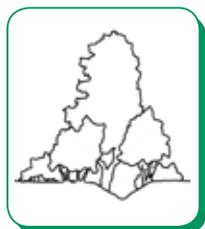
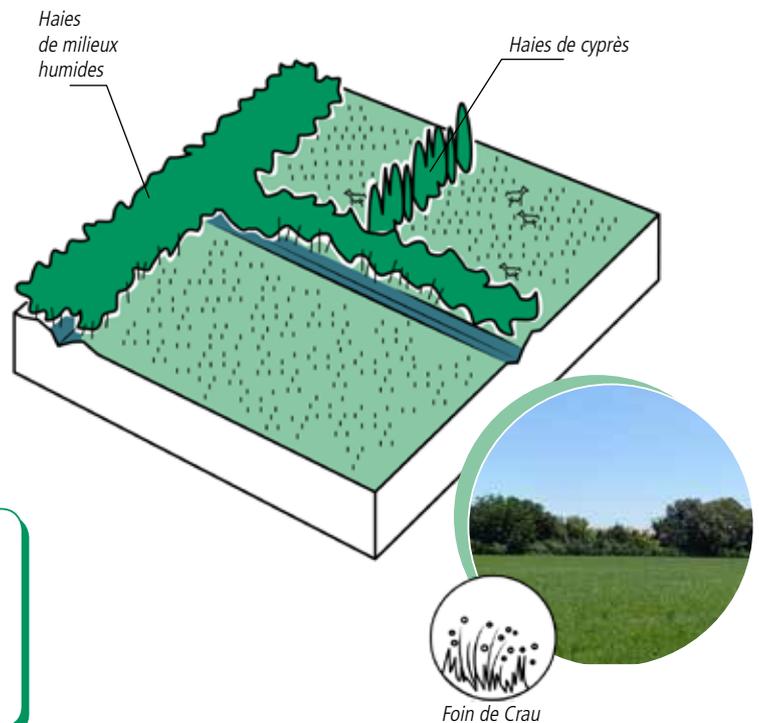


Haies de cyprès

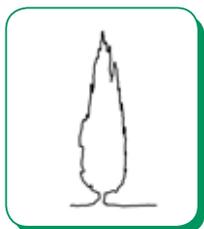
➔ Dans la Crau

Au sud du massif s'est développée la très spécifique culture du foin de Crau. La mise en culture de cette steppe aride, la Crau, a été rendue possible très tôt, au cours du XVI^e siècle par la réalisation du canal de Craponne.

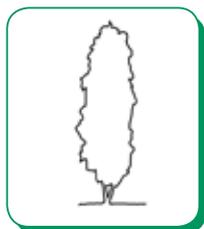
Cette irrigation s'opère au moyen d'une ramification de canaux, autour desquels est venue se créer une végétation spontanée, adaptée au milieu humide, comparable à des ripisylves (cordon étroit de forêt entourant les cours d'eau). Les parcelles sont ainsi protégées du vent. Les haies apportent aussi de l'ombrage au bétail. Parfois, quelques haies de cyprès et de peupliers viennent séquencer les parcelles.



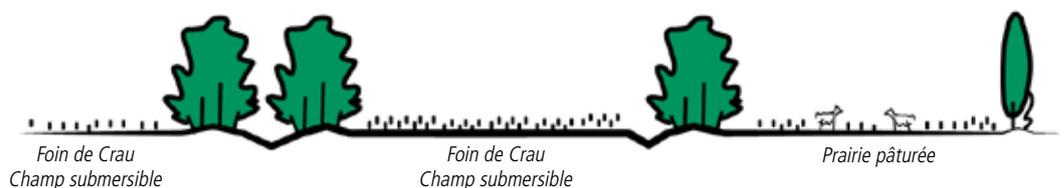
Haies de feuillus mixtes (milieux humides)



Haies de cyprès



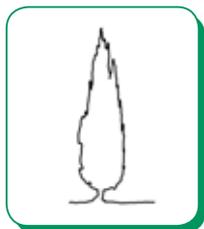
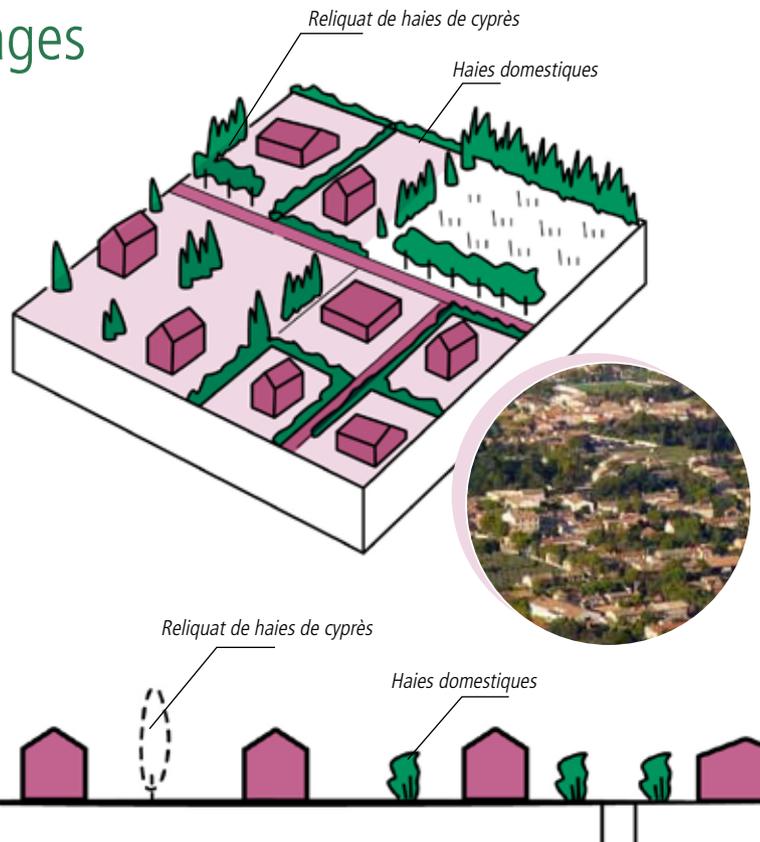
Haies de peupliers



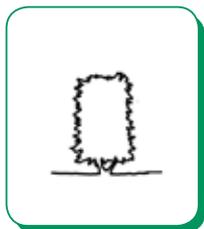
➔ Dans les villes et les villages

Depuis les années 1950, les villages ont radicalement évolué. En quelques décennies, le développement de l'urbanisation a formé une couronne de lotissements autour des centres anciens, grignotant progressivement les terres agricoles.

Durant cette mutation, de nombreuses haies agricoles ont été supprimées. D'autres ont été intégrées avec comme rôle principal la clôture des jardins. Un nouveau maillage de petites haies domestiques, souvent composées de variétés horticoles, est venu s'installer sur ce territoire urbain.

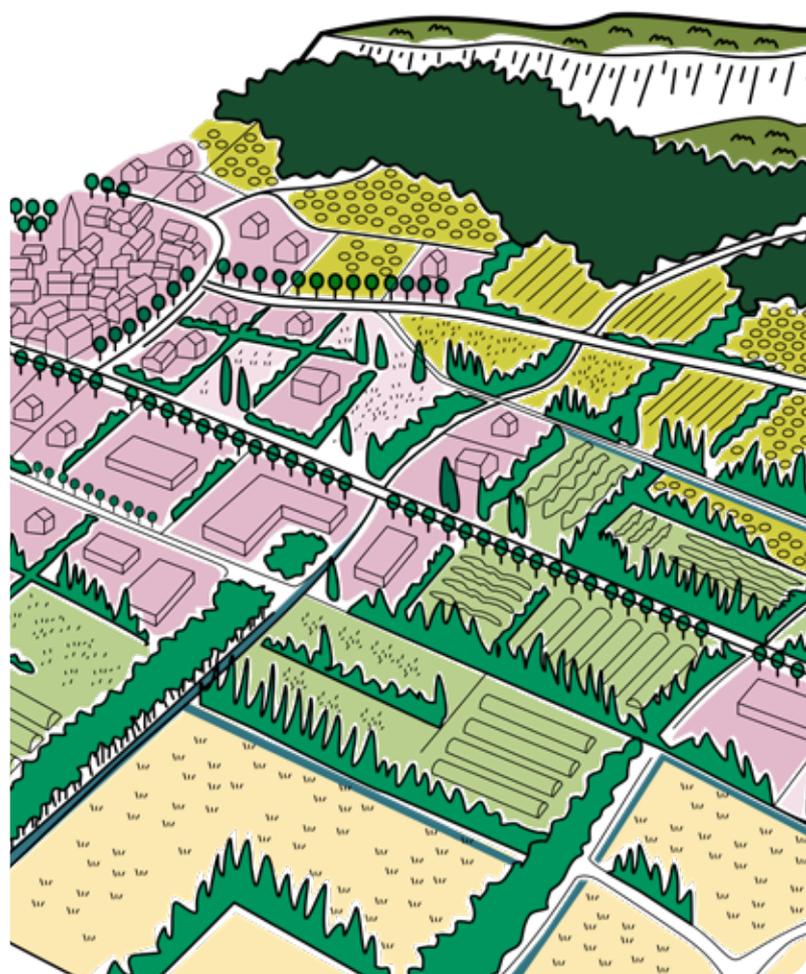


Haies de cyprès



Haies domestiques

➔ Le maillage de haies : une infrastructure naturelle, vivante !



Le paysage des Alpilles est particulièrement marqué par le relief, l'eau, l'agriculture et les différents noyaux villageois.

Le maillage de haies structure l'ensemble et constitue une véritable infrastructure naturelle. En effet, plus ce réseau est dense et continu, plus il accueille d'échanges entre espèces végétales et animales qui circulent, s'alimentent, se reproduisent, se reposent et assurent ainsi leur cycle de vie grâce à la haie.

Ces réseaux d'échanges, également appelés « continuités écologiques » ou encore « trames vertes », se superposent bien souvent aux réseaux aquatiques et humides (cours d'eau, canaux, milieux humides...). On appelle ce second maillage la « trame bleue ».

Ces deux composantes, les trames vertes et bleues, forment un ensemble destiné à assurer le bon état écologique du territoire dont dépend la qualité de notre cadre de vie.

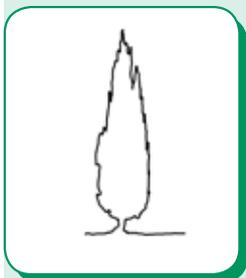
-  Les boisements
-  La garrigue
-  Les piémonts
-  Les plaines maraîchères et l'arboriculture
-  Les grandes plaines céréalières
-  Les villes et les villages
-  Le réseau hydrographique des canaux

1.3

→ Typologies des haies Les cinq familles des Alpilles

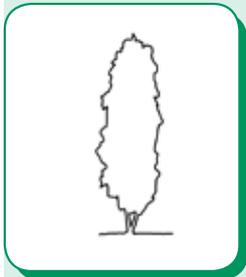
Les haies des Alpilles peuvent se regrouper en cinq grandes typologies de haies. Ces typologies de haies varient d'un paysage à l'autre, s'adaptant aux spécificités géographiques, à la nature du sol et aux différents usages que leur confèrent les hommes : délimitation parcellaire, effet de brise-vent, rôle de brise-vue, fonctions environnementales et/ou écologiques.

La haie de résineux



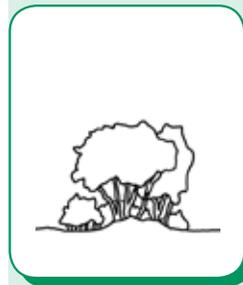
Plus de la moitié du maillage de haies sur le Parc naturel régional des Alpilles est constitué de haies de cyprès de Provence. Malgré la diversité des typologies présentes sur le territoire, cette haie est la plus rencontrée. Elle est particulièrement utilisée pour son rôle de brise-vent, qui s'avère très efficace. La forme conique des cyprès lui confère une silhouette bien reconnaissable, faisant d'elle un des emblèmes de la Provence !

La haie de peupliers



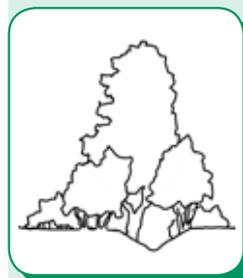
Les haies de peupliers jouent également un rôle de brise-vent. Elles sont particulièrement bien adaptées aux milieux humides. Bien que peu nombreuses dans les Alpilles, leur grande taille, ainsi que leur forme légère et élancée leur confèrent beaucoup d'importance dans les paysages. Elles sont visibles de loin et séquentent l'horizon.

La haie mixte de feuillus des milieux secs



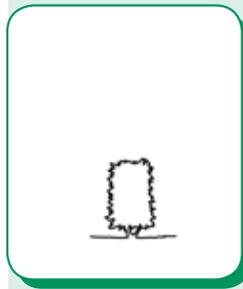
Cette typologie de haie spontanée se trouve dans les milieux secs, sur les coteaux arides et caillouteux, ou en Crau sèche. La végétation qui la compose est très variée et particulièrement bien adaptée à la sécheresse.

La haie mixte de feuillus des milieux humides

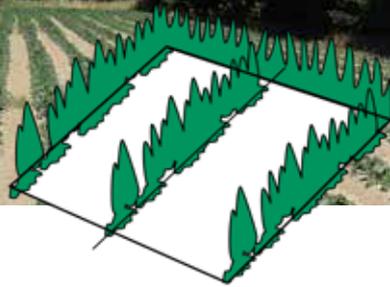
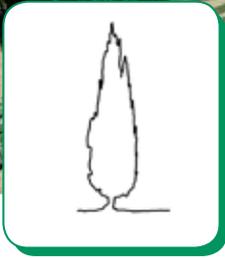


Le long des cours d'eau et des canaux, les haies mixtes de feuillus de milieux humides marquent le paysage de la Crau et des anciens paluds. Cette typologie de haie peut également être appelée ripisylve (*ripi* = rives, *sylva* = forêt), désignant un ensemble de formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.

La haie domestique



Dans un territoire largement occupé par un urbanisme de maisons individuelles, les haies qui entourent les parcelles privées jouent un rôle déterminant dans le paysage et l'identité d'un lieu. Elles constituent également des corridors de biodiversité pouvant abriter différentes espèces, captent le dioxyde de carbone présent dans l'air, régulent la température et assurent une perméabilité des sols dans nos villes, souvent très minéralisées.



➔ La haie de résineux

Rôle et caractéristiques

La haie de cyprès de Provence constitue le brise-vent par excellence dans la région. Son port naturel très étroit lui permet de prendre peu d'emprise et de limiter l'ombre sur les cultures. Sa taille (de 15 à 20 m dans la région) et sa croissance rapide sont également des atouts.

Elle s'adapte à une large amplitude de sol, même pauvre et calcaire, supporte parfaitement les conditions climatiques méditerranéennes (sécheresse estivale prolongée, épisode orageux violent, etc.) qui peuvent être très rudes pour le végétal.

Des essais ont été menés pour le remplacer par le cyprès de Leyland (aussi appelé cyprès bleu) ou encore par le thuya, mais ces espèces sont bien moins adaptées et ne donnent pas de bons résultats.

Essences arborées et arbustives

- Cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*)
- Thuya (*Thuja*)
- Cyprès de Leyland (*Cupressus X Leylandii*)

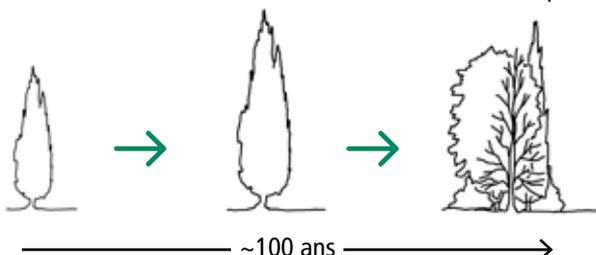
Types de milieux



Cette haie s'adapte à un large éventail de milieux, d'humide à sec.

Évolution et dynamiques naturelles

La haie arrive à maturité autour de 20 ans. Sa durée de vie ne dépasse pas une centaine d'années. **Les cyprès ne se régénèrent pas d'eux-mêmes.** Ils vont donc progressivement mourir et être remplacés par des haies naturelles adaptées au milieu sur lequel la haie a été plantée (cf. haie de feuillus des milieux secs et des milieux humides p. 10 et p. 11).



Hauteur = 15 à 20 m

Cyprès de Provence

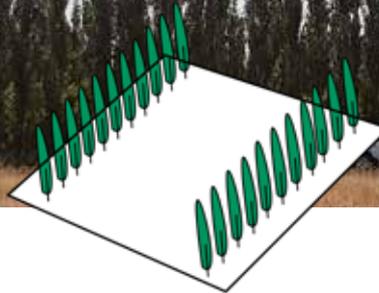
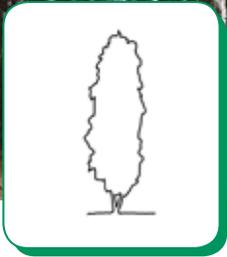


Largeur = environ 3 m

J'adore cette haie ! Qui suis-je ?

Les haies de résineux abritent plusieurs rapaces comme la Buse variable (1) ou le Faucon crécerelle (2). Ils l'utilisent comme lieu de nidification et poste de chasse. Les chauves-souris comme le Grand murin (3) s'en servent également de lieu de chasse.





➔ La haie de peupliers

Rôle et caractéristiques

Le peuplier noir est lui aussi très utilisé comme brise-vent dans la région. Il est mieux adapté que le cyprès aux terrains humides et sa rapidité de croissance ainsi que sa grande hauteur jusqu'à 30 m sont de bons atouts.

Contrairement aux cyprès, il ne conserve pas ses feuilles toute l'année. Son rôle brise-vent est donc saisonnier. Ainsi il s'adapte bien à l'arboriculture, qui nécessite une protection contre le vent durant la période de maturation des fruits au printemps et en été.

Essences arborées et arbustives

– Peuplier noir d'Italie (*Populus nigra 'italica'*)
De nombreuses autres variétés ont été sélectionnées pour leur grande taille et leur port étroit parfaitement adapté au rôle de brise-vent.

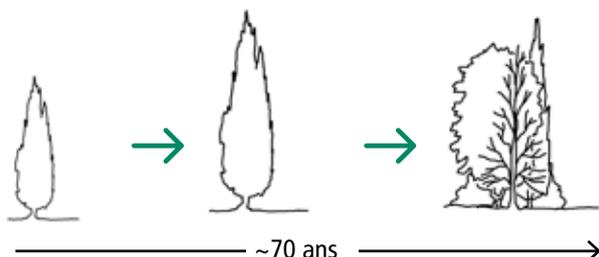
Types de milieux



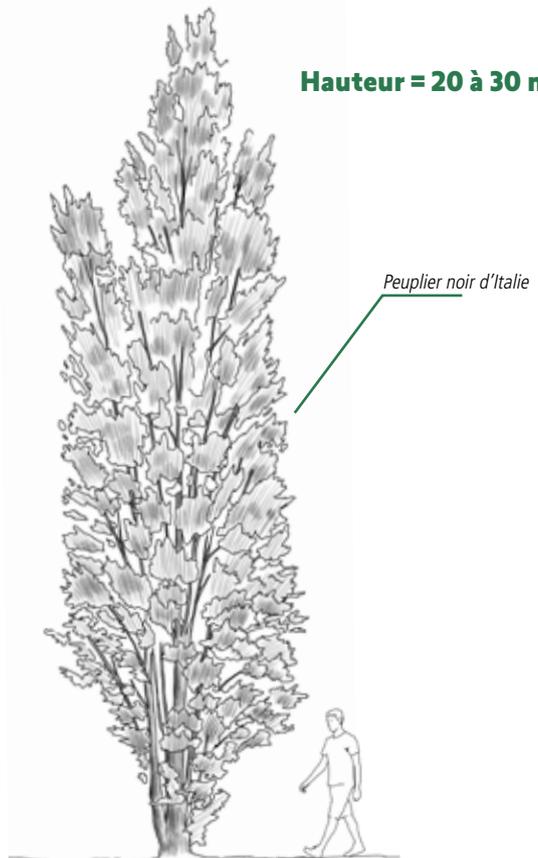
Cette haie est adaptée aux milieux frais, voire très humides. Les peupliers sont des essences « hygrophiles », c'est-à-dire « qui aiment l'eau ».

Évolution et dynamiques naturelles

La haie arrive à maturité autour de 10 ans. Sa durée de vie dépasse rarement le demi-siècle. L'espérance de vie naturellement courte de cet arbre est encore accélérée par une plantation parfois très dense dans un milieu sec peu adapté. **En milieu sec, sans arrosage, la haie meurt rapidement et est remplacée par une haie naturelle** plus appropriée au milieu sur lequel la haie a été plantée (cf. p. 10 et p. 11).



Hauteur = 20 à 30 m

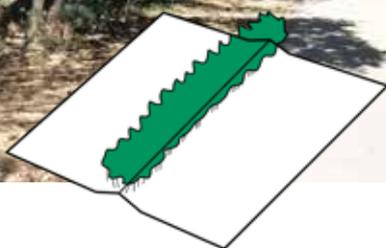
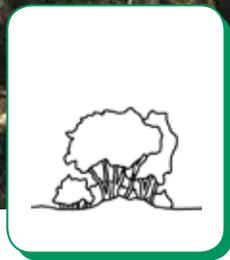


Largeur = environ 4 à 5 m

J'adore cette haie! Qui suis-je?

Les haies de peupliers sont des sites de nidification de petits passereaux comme la Fauvette à tête noire (1). Les piverts (2) et pics épeiches (3) apprécient les vieux peupliers comme gîte et garde-manger.





➔ La haie de feuillus des milieux secs

Rôle et caractéristiques

Contrairement aux brise-vent plantés par l'homme, les haies mixtes de feuillus se sont développées toutes seules, sur les parties non cultivées de la parcelle : sur un talus ou en bord de parcelle, sur le tas de cailloux formé lors de l'épierrage du champ, etc.

Bien entendu, elles sont parfaitement adaptées aux conditions de sol et de climat du site.

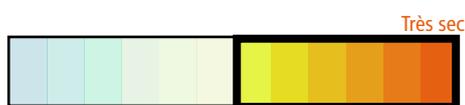
Tout au long de leur évolution, leur diversité constitue un habitat et une ressource extrêmement précieuse du point de vue écologique.

Par la variété de leur végétation, les haies mixtes de feuillus de milieux secs peuvent également abriter des insectes auxiliaires de lutte et jouer un rôle bénéfique pour l'agriculture.

Essences arborées et arbustives

Chêne pubescent, chêne vert, aubépine, buis, filaire à feuilles étroites, genévrier, genêt d'Espagne, nerprun alaterne, pistachier, prunellier, roncier, viorne tin, chêne kermès, micocoulier...

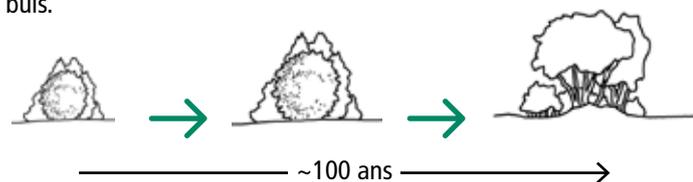
Types de milieux



Cette haie se retrouve en milieu sec, voire très sec. Elle aime les sols caillouteux et résiste très bien à la sécheresse à l'état naturel.

Évolution et dynamiques naturelles

En l'absence d'eau et sur sol pauvre, le processus complet peut être très long (au-delà de 100 ans). L'implantation des végétaux se fait dans un ordre précis : chacun d'entre eux vient littéralement « préparer le terrain » pour le suivant. Les ronces, les genêts, les cistes et les filaires sont les premiers à coloniser l'espace pour qu'au final, les chênes verts (et chênes pubescents si ce n'est pas trop sec) viennent abriter une strate buissonnante comme le fragon petit houx ou le buis.



Hauteur = 5 à 20 m



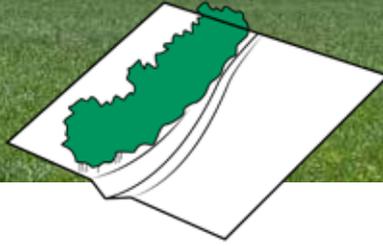
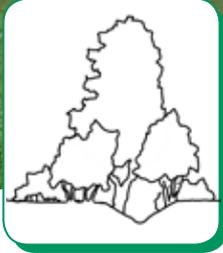
Largeur = environ 5 à 15 m

Une strate herbacée accompagne souvent ce type de haie. Celle-ci se compose de : chèvrefeuille, lierre, clématite brûlante, fragon petit houx, ciste cotonneux, asperge sauvage, garance voyageuse, salsepareille, avoine barbue, euphorbe des garrigues.

J'adore cette haie! Qui suis-je ?

Les haies de feuillus des milieux secs sont des sites de nidification de la Fauvette mélanocéphale (1) et la Chevêche d'Athéna (2). Cette dernière se sert des arbres à cavités pour faire son nid. Le bois des ligneux constituent également des abris pour le Lézard ocellé (3).





➔ La haie de feuillus des milieux humides

Hauteur = 20 à 30 m

Rôle et caractéristiques

Elle se développe sur les parties non cultivées. Généralement, on la remarque le long des canaux, dans les anciens paluds et dans la Crau humide. On retrouve dans ce type de haie une végétation identique à celle des ripisylves (cordons étroits de forêt entourant les cours d'eau). Elle constitue un écosystème entier et est d'une importance cruciale pour l'équilibre global des milieux naturels des Alpilles. En plus de son intérêt écologique de premier plan, elle procure pour l'agriculture un très bon effet brise-vent. Enfin, elle participe grandement à l'équilibre et à la beauté des paysages qui font le charme des Alpilles.

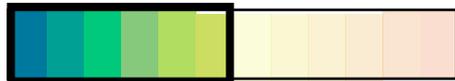
Par la variété de leur végétation, les haies mixtes de feuillus de milieux humides peuvent également abriter des insectes auxiliaires de lutte, et jouer un rôle bénéfique pour l'agriculture.

Essences arborées et arbustives

Peuplier blanc, orme (petits spécimens), frêne, peuplier d'Italie, peuplier noir, figuier, mûrier blanc, chêne pubescent, saule blanc, micocoulier, merisier, prunellier, cornouillier sanguin, aubépine, laurier sauce, saule cendré, aulnes, sureau noir, aubépine, églantier, vioerne tin...

Types de milieux

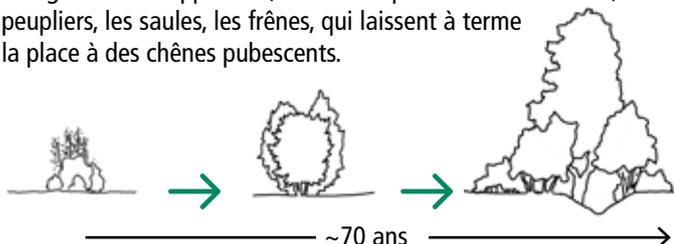
Très humide



Cette haie se retrouve en milieu humide, voire très humide. Elle aime les sols frais, où l'eau n'est pas loin. Certaines essences comme le saule poussent les pieds dans l'eau.

Évolution et dynamiques naturelles

Si l'eau coule à proximité, le développement et la densité peuvent être rapidement très importants. Les cannes de Provence font souvent partie des premières plantes arrivées. Elles sont vite rejointes par des plantes à très grand développement, mais à l'espérance de vie courte, comme les peupliers, les saules, les frênes, qui laissent à terme la place à des chênes pubescents.



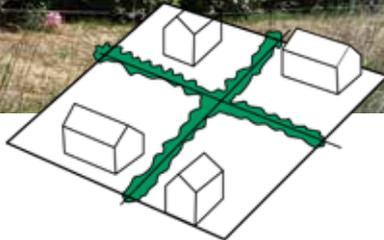
Largeur = environ 5 à 15 m

J'adore cette haie! Qui suis-je?

Les haies de feuillus des milieux humides sont des sites de nidification pour le Rollier d'Europe (1) et de chasse pour le Grand rhinolophe (2).

Le Crapaud épineux (3) habite dans les parties humides, au pied de la haie.





➔ La haie domestique

Rôle et caractéristiques

Majoritairement urbain, ce type de haies entoure une propriété privée dans un but de délimitation parcellaire et de brise-vue. Généralement composée d'une seule variété, la haie domestique est souvent très pauvre esthétiquement et biologiquement.

Le plus souvent taillées drastiquement, les haies des jardins s'uniformisent, tant dans leur forme que dans leur composition végétale, jusqu'à banaliser les villages et les paysages.

Cependant, cette typologie de haies pourrait parfaitement mettre en avant une identité locale, une diversité dans les traitements, une esthétique plus raffinée et une meilleure adaptation aux conditions climatiques particulières de la région.

Essences arborées et arbustives

Les essences le plus souvent rencontrées :

Thuya, laurier palme, photinia, eleagnus, cotoneaster, viorne tin.

Types de milieux



Les haies domestiques se retrouvent dans des contextes géographiquement très variés. Cependant, elles sont pour la plupart arrosées régulièrement.

Hauteur = 2 à 3 m



Largeur = 1 à 2 m

J'adore cette haie! Qui suis-je?

Les haies des jardins sont des habitats pour la Rainette méridionale (1), des corridors de déplacements pour le Hérisson d'Europe (2), une source d'alimentation pour les insectes butineurs (3) et un terrain de chasse pour les pipistrelles (choues-souris).



2

Les haies : on en a besoin !

2.1

➔ Les nombreuses fonctions des haies

Les haies améliorent notre cadre de vie

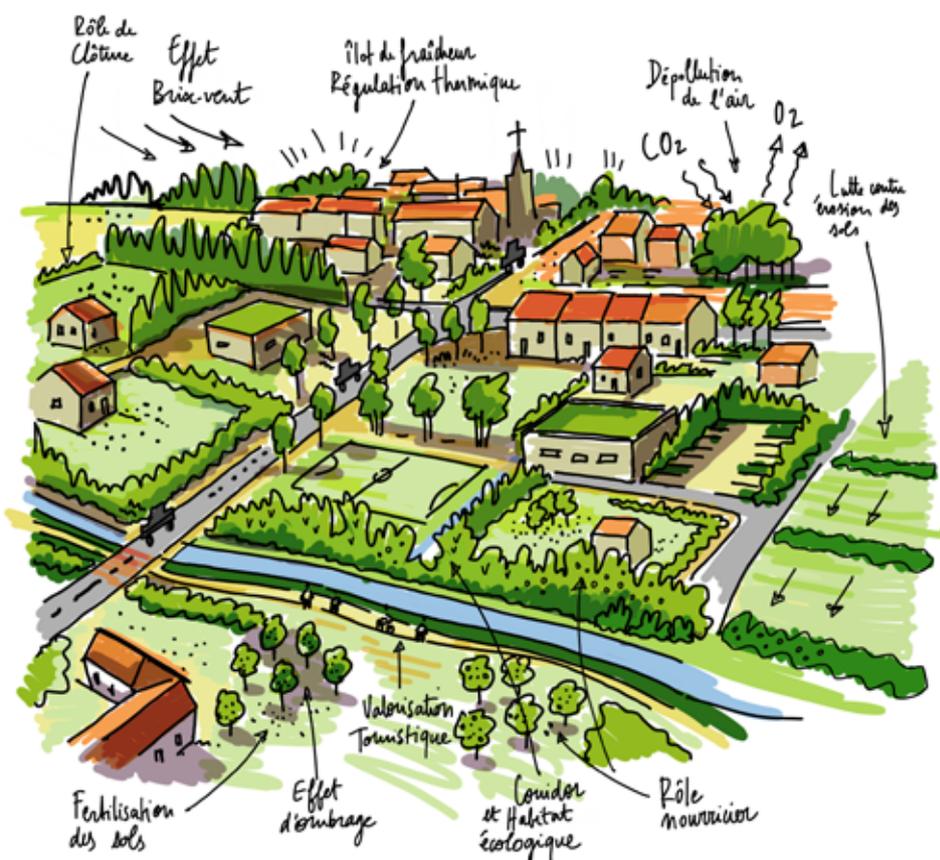
Les bienfaits des haies d'un point de vue agricole et comme bien commun sont connus depuis longtemps. En 1784, Pierre Joseph Amoreux publie son *Mémoire sur les haies*.

On peut déjà y lire :

« Déterminer les propriétés, assurer la jouissance des productions, fournir les moyens d'augmenter ou de rendre les terres de plus grande valeur, c'est établir la félicité publique et c'est à quoi peuvent servir les haies. »

Les haies et mieux encore le maillage de haies, présentent de nombreux intérêts pour les cultures et plus généralement sur l'environnement. Les agriculteurs appréciaient autrefois leurs capacités à délimiter les parcelles, en fournissant du bois, tout en protégeant les cultures du vent et de l'érosion, en abritant le bétail et en servant de refuge à de nombreuses espèces utiles comme auxiliaires de l'agriculture.

Aujourd'hui, il s'agit de prendre en compte les nombreuses fonctionnalités des haies et de voir en quoi celles-ci peuvent nous aider à faire face aux enjeux du changement climatique, à structurer notre développement urbain, à faire plus de place à la nature en ville et à améliorer notre cadre de vie.





Le rôle de clôture

Selon la définition du dictionnaire Larousse, la haie désigne « un alignement d'arbres et d'arbustes qui marque la limite entre deux parcelles, entre deux propriétés ».

Selon la définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), la haie est une « clôture végétale entourant ou limitant un domaine, une propriété, un champ, faite d'arbres et d'arbustes généralement taillés ou de branchages entrelacés ».

Ces définitions font apparaître l'usage principal de la haie comme clôture, dans le but de délimiter les propriétés. Il existe cependant une diversité d'usages complémentaires associés aux haies.



L'effet brise-vent

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, un mur n'est pas un bon brise-vent : un obstacle plein (mur, talus, palissade) forme de forts tourbillons d'air, nuisibles aux cultures.

Au contraire, grâce à sa semi-perméabilité, un brise-vent végétal comme une haie limite l'apparition des tourbillons, en freinant l'air, sans le dévier. Pour être efficace, il doit être assez haut, homogène, afin de freiner le vent de la base au sommet.

Sur certaines haies brise-vent, on observe au pied des arbres un garnissage d'arbustes renforçant l'effet là où le feuillage des arbres est le moins dense.

Selon la hauteur et la nature de la haie, son effet brise-vent peut aller jusqu'à une distance de vingt fois sa hauteur.

Cette protection est utile à la fois pour les cultures (gain de productivité), pour les bêtes (abri des fortes chaleurs l'été et du froid de l'hiver) et pour l'homme (limitation des déperditions d'énergies sur les bâtiments).

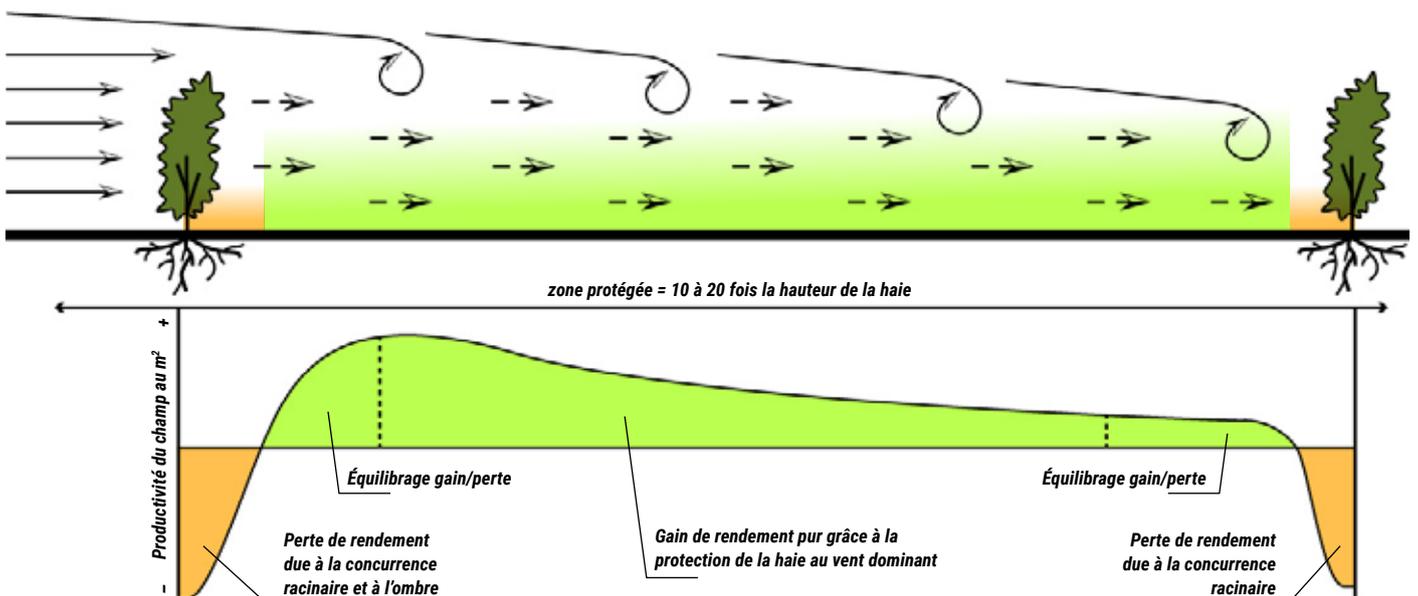
Grâce à une haie, on peut abriter un champ. Mais s'il est assez dense, le maillage de haies peut générer un microclimat qui protège du vent un territoire bien plus vaste.



Et les filets brise-vent ?

Sur certains champs, les filets brise-vent remplacent les haies. Ces dispositifs sont efficaces, mais ils sont coûteux. Ils ont une durabilité réduite et au final, deviennent un déchet supplémentaire. De plus, le paysage qu'ils produisent est peu esthétique. Ils ne constituent pas une solution pérenne, mais peuvent protéger les cultures efficacement à court terme, en attendant la croissance optimale d'une haie.

Augmentation des rendements en fonction de la distance dans la zone protégée par des haies brise-vent :





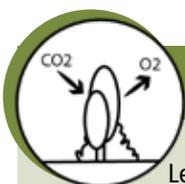
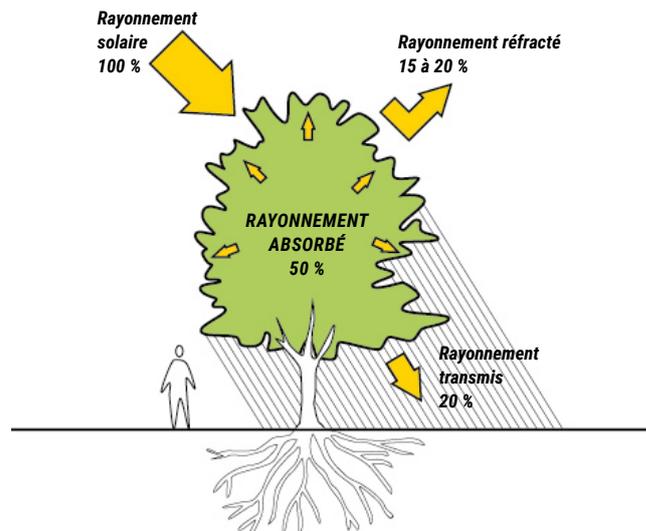
La régulation thermique



Le changement climatique est devenu en quelques années une réalité perceptible par tous. La décennie 2010 est la plus chaude depuis 1870 : les étés étouffants sont devenus la norme. Les haies possèdent un effet modérateur sur le climat et peuvent nous aider à adapter nos lieux de vie à ce changement.

Une haie réduit les écarts de température entre l'été et l'hiver : moins chaude et moins desséchante grâce à l'ombre en été ; moins froide grâce à la protection contre le mistral l'hiver. La haie permet un abaissement général de la température qui, de surcroît en zone méditerranéenne, est favorable pour la faune sauvage, le bétail et l'homme.

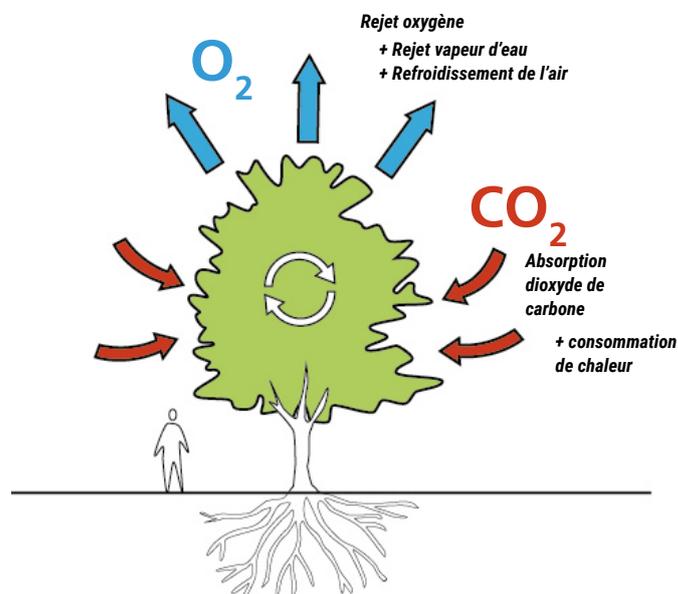
De ce fait, les haies sont aussi des outils efficaces pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.



La dépollution de l'air

Le dioxyde de carbone (CO_2) est un des principaux gaz à effet de serre, participant au réchauffement climatique. Actuellement deux solutions sont envisagées pour lutter contre ce phénomène : en amont, en réduisant les émissions de CO_2 en économisant l'énergie, en trouvant de nouvelles sources d'énergies moins polluantes.

En aval, avec l'amélioration du stockage de CO_2 . Or, un excellent moyen de stocker le carbone est la plantation de végétaux. Comme toutes les plantes, celles qui constituent les haies puisent dans l'air le carbone contenu dans le CO_2 et rejettent l'oxygène (O_2), permettant ainsi de limiter la présence de gaz à effet de serre.

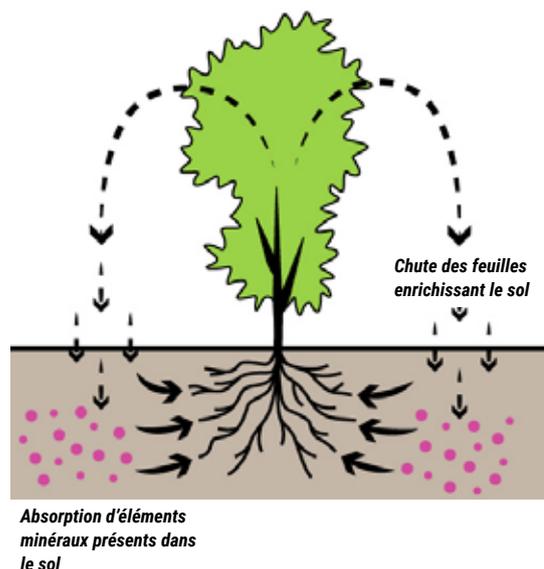


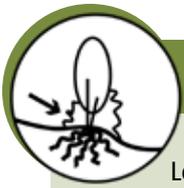
La fertilisation des sols

Par leur enracinement profond, les arbres remontent, via leurs racines vers les branches et les feuilles, une grande variété d'éléments minéraux. Ils proviennent soit du lessivage, soit de l'attaque des roches profondes.

Chaque année, par la simple chute des feuilles, ce sont des dizaines de tonnes d'apports organiques qui sont déposées sur le sol et qui l'enrichissent.

Broyer les résidus issus des tailles et les laisser au pied d'une haie peut également permettre d'accélérer le processus de fertilisation des sols. Le broyage constitue, en plus d'une source de biomasse, un formidable paillage pour protéger les pieds et les racines des arbres.



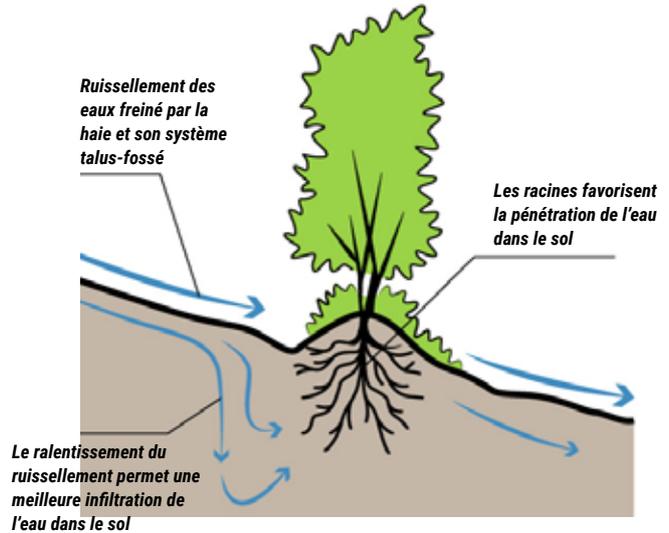


Le maintien des sols et l'infiltration de l'eau

Les haies implantées sur les flancs de pentes, même faibles, freinent l'écoulement de l'eau lors des épisodes orageux parfois violents dans la région. Elles permettent ainsi le maintien des terres et l'infiltration de l'eau sur la parcelle.

Cette caractéristique a des vertus multiples : maximiser l'eau sur la parcelle, mais aussi réduire le risque d'inondation en aval en limitant l'eau qui y parvient.

Accompagnées d'un système fossé-talus, les haies peuvent donc jouer un rôle considérable dans la prévention des inondations, la lutte contre la sécheresse des sols ou encore constituer un frein à l'érosion des sols qu'elle soit due au vent (érosion éolienne) ou au ruissellement de l'eau.



La diversification des milieux et la protection des cultures

La haie est le siège d'un équilibre écologique à l'intérieur duquel on trouve une diversité importante de strates végétales (herbacées, arbustives et arborées). Celle-ci abrite une faune potentiellement variée d'insectes, d'oiseaux et de mammifères et, parmi eux, certains animaux prédateurs ou parasites des organismes ravageurs des cultures. On les appelle des « auxiliaires des cultures ». L'utilisation de ces auxiliaires permet de diminuer la prolifération des animaux nuisibles aux productions (insectes, parasites, rongeurs...) et de réduire ainsi l'usage de pesticides.



Les auxiliaires de cultures

La variété de la végétation dans un maillage de haies favorise la présence naturelle des insectes auxiliaires, prédateurs des insectes nuisibles aux cultures. L'exemple de la coccinelle (1) est bien connu : cet insecte auxiliaire se nourrit de pucerons, qui eux sont des insectes ravageurs. Mais il en existe un très grand nombre : syrphes (2), chrysope (3), forficules (4), carabes (5), araignées (6), punaises (7), etc.

Les haies brise-vent jouent également un rôle important pour arrêter ou limiter le déplacement des pucerons ailés amenés par le vent à partir de certains résidus de récoltes voisines. Un maillage de haies brise-vent permet d'arrêter efficacement non seulement les pucerons emportés par le vent, mais également d'autres insectes, limitant ainsi la nécessité des traitements.

Dans les Alpilles, certaines essences d'arbres ou d'arbustes présentes dans les haies naturelles de milieux sec ou humide ont une grande capacité d'accueil de ces insectes auxiliaires. Ainsi, l'aubépine, le buis, les chênes, le frêne, le lierre, le micocoulier, le nerprun, les saules sont quelques exemples de ce type de végétaux.

Pour finir, n'oublions pas que les insectes ne sont pas les seuls auxiliaires : oiseaux, chauves-souris, reptiliens et amphibiens sont également de précieux auxiliaires de cultures que la haie accueille tout autant.



Le rôle nourricier

La haie peut être nourricière, autant pour les animaux que pour les humains. Les fruits secs tels que les amandes et les noisettes sont une production possible. Dans certaines conditions (variétés sélectionnées, ramassage mécanique possible), leur rentabilité est parfaitement envisageable.

Les fruits pulpeux, tels que les olives, figues, cerises, mûres, pêches, prunes, poires, pommes, nèfles, arbouses, jujubes, ont une grande variété d'usages. Leur production en haie n'est pas forcément adaptée à une production agricole, mais peut très bien prendre place dans nos villes, animant les espaces publics et les jardins, permettant d'offrir des lieux de cueillettes et offrant une ressource pour la faune et notamment les oiseaux.



La niche et le corridor écologique

Dans le contexte des Alpilles, certaines espèces patrimoniales utilisent les haies pour nicher, s'abriter ou se déplacer. Qu'il s'agisse d'oiseaux, d'insectes, de mammifères, de batraciens ou de reptiles, aucune espèce ne domine : c'est un écosystème équilibré, où figurent des espèces de milieux ouverts, de forêts et de milieux humides, qui se servent de la haie comme d'un garde-manger, d'une route, d'un abri ou d'un lieu de reproduction.

Les arbres et les haies sont des refuges pour beaucoup d'insectes pollinisateurs (bourdons, abeilles). Ces insectes sont indispensables pour la pollinisation des fleurs et la fertilisation des cultures (colza, maïs, tournesol, fruitiers...).



LA HAIE VIVE

est un site de nidification très important pour de nombreux oiseaux. Les haies de feuillus sont utilisées comme perchoir d'affût pour les rapaces ou encore le Rollier d'Europe. Elles jouent le rôle de corridor pour les chauves-souris, les écureuils, les hérissons. Le Rollier d'Europe, la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athéna et le Petit-duc scops utilisent notamment les arbres à cavités des haies.

LA BANDE ENHERBÉE

au pied de la haie est un site de nidification pour l'alouette et le bruant, qui nichent au sol. C'est un corridor pour le Hérisson d'Europe, une zone de développement pour les insectes et donc de chasse pour les oiseaux. Il s'agit d'une zone tampon que l'agriculteur entretient une fois par an, à la fin de l'été.

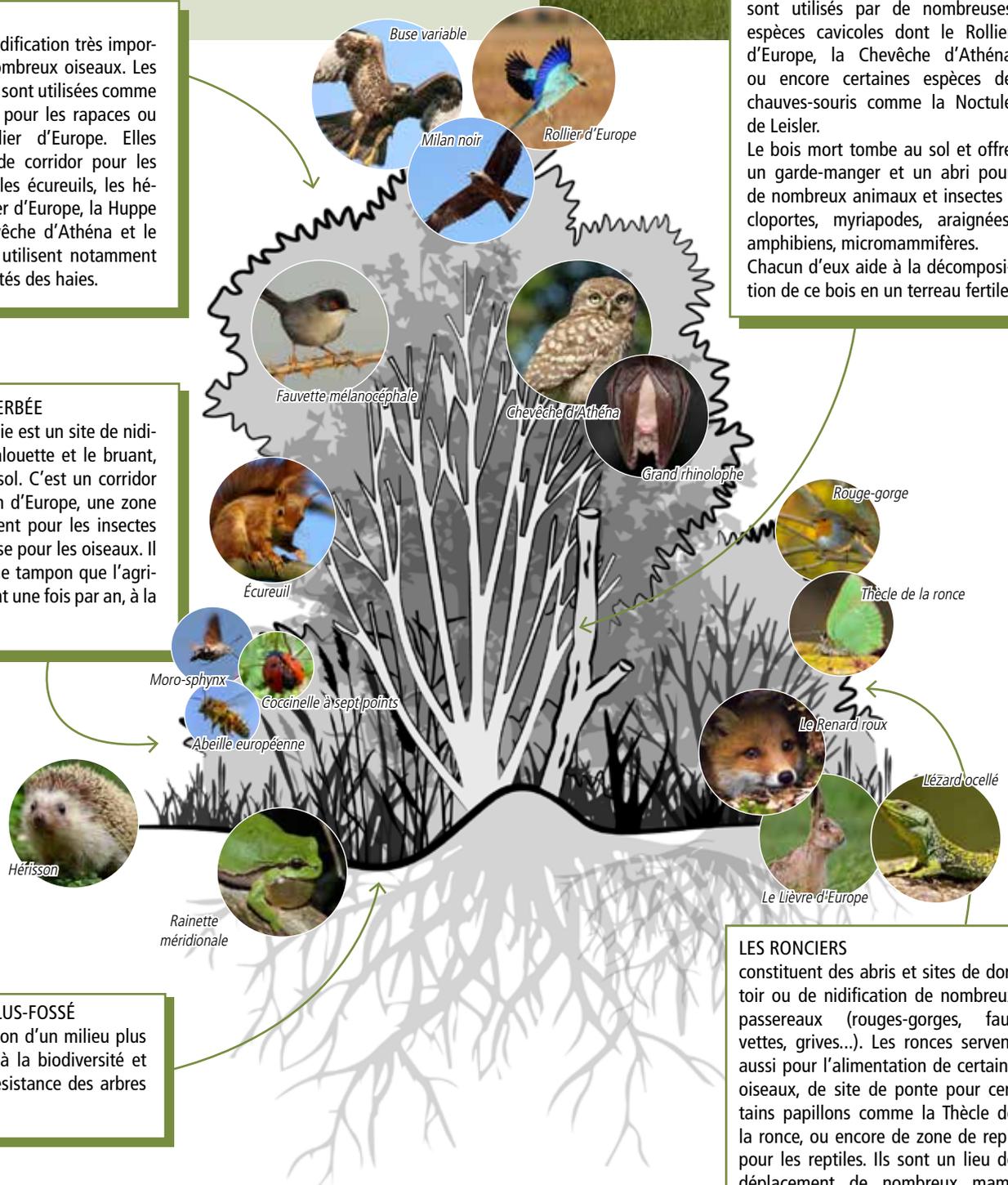
LE SYSTÈME TALUS-FOSSÉ

permet la création d'un milieu plus frais, favorable à la biodiversité et améliorant la résistance des arbres à la sécheresse.

LES ARBRES MORTS SUR PIEDS

sont utilisés par de nombreuses espèces cavicoles dont le Rollier d'Europe, la Chevêche d'Athéna ou encore certaines espèces de chauves-souris comme la Noctule de Leisler.

Le bois mort tombe au sol et offre un garde-manger et un abri pour de nombreux animaux et insectes : cloportes, myriapodes, araignées, amphibiens, micromammifères. Chacun d'eux aide à la décomposition de ce bois en un terreau fertile.



LES RONCIERS

constituent des abris et sites de dortoir ou de nidification de nombreux passereaux (rouges-gorges, fauvettes, grives...). Les ronces servent aussi pour l'alimentation de certains oiseaux, de site de ponte pour certains papillons comme la Thèle de la ronce, ou encore de zone de repli pour les reptiles. Ils sont un lieu de déplacement de nombreux mammifères comme le lièvre ou le renard.



3

Des haies menacées

3.1

→ L'évolution du maillage de haies Une disparition massive des haies

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, le nombre de kilomètres de haies est en profond recul sur l'ensemble du territoire français. Les Alpilles ne dérogent malheureusement pas à cette règle : une comparaison entre photos aériennes anciennes et images satellites récentes permet de mettre en avant cette perte de manière chiffrée.

Une récente étude, menée par le Parc naturel régional des Alpilles, à l'échelle du site Natura 2000 et dans la zone de protection spéciale (ZPS) des Alpilles, a démontré une diminution du linéaire de haies entre 1955 et 2009. Malgré le rôle important qu'elles jouent pour l'agriculture, c'est 230 km, soit 28 % du linéaire qui a disparu.

Un autre élément va de pair avec cette réduction importante du linéaire. Les continuités entre les haies ont elles aussi fortement décliné. Le maillage s'est fragmenté.

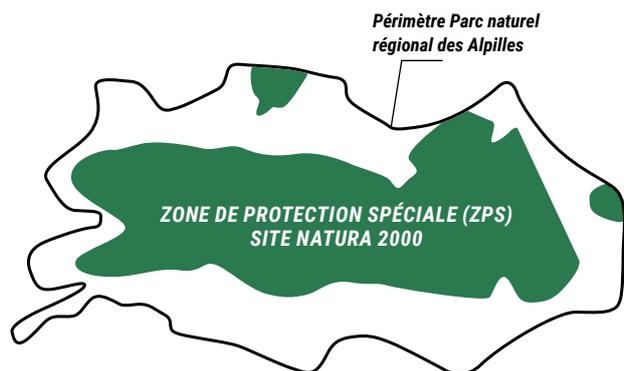
Or, la qualité et la densité des points de jonction entre les haies sont essentielles aussi bien d'un point de vue agricole (protection du vent en majorité) qu'écologique (corridors de déplacement pour la faune).



1955



2019



Au cours des 70 dernières années, le développement de l'urbanisation et plus particulièrement du tissu pavillonnaire a été un facteur important de disparition des terres agricoles et des haies. Mais ce n'est pas l'unique facteur.

➔ Les principaux facteurs de disparition des haies

L'ÉTALEMENT URBAIN

La croissance urbaine des 50 dernières années a été un important facteur de suppression de haies sur le territoire. Même si la tendance à l'urbanisation des terres agricoles se réduit, le phénomène se poursuit.



LE REMEMBREMENT

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, la mécanisation a entraîné un agrandissement de la taille des parcelles cultivées. Ce phénomène, assez réduit sur le territoire des Alpilles, a néanmoins contribué à la suppression d'une partie des haies.



L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

Qu'il s'agisse de l'installation des serres tunnels ou de l'introduction plus récente des filets brise-vent, les pratiques agricoles évoluent avec la technologie de leur époque. D'un point de vue agricole, la haie est parfois vue comme une solution d'un autre temps.



LA MAUVAISE GESTION

La mécanisation a rendu plus simples, mais aussi plus brutales, certaines tâches. L'élagage à l'épaveuse déchiquetant les branches ou les tailles trop sévères au lamier font des ravages. Un mauvais entretien réduit l'espérance de vie de l'arbre.



LES MALADIES ET LE NON REMPLACEMENT DES ARBRES

Les cyprès de Provence qui composent la plupart des haies sont sensibles à un champignon parasite, *Seiridium cardinale*, transmis par les insectes et l'entretien (taille). Son développement rapide partout en Europe entraîne irrémédiablement la mort des arbres.



LA SÉNESCENCE NATURELLE

Sous forme de haie, les cyprès ont une espérance de vie assez courte (moins de 100 ans). La plupart des brise-vent qui constituent le maillage de haies du Parc sont assez anciens et arrivent en fin de vie.



Aujourd'hui, La destruction des haies continue...

En milieu urbain, l'arbre est souvent considéré comme un mobilier, plutôt que comme un être vivant évoluant avec le temps. Ainsi, la nécessité de renouvellement et de préservation des continuités n'est pas assurée.



Un manque de considération des arbres

À ce constat s'ajoute un manque flagrant de savoir-faire dans l'entretien des végétaux. Le patrimoine arboré est parfois massacré par ceux qui sont censés en prendre soin.

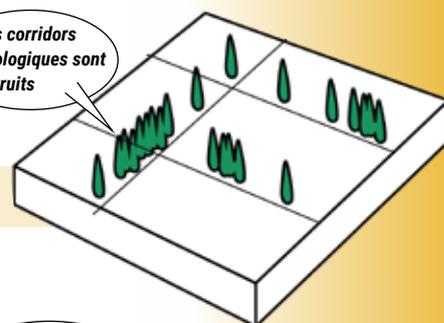


Dans 20 ans ? Si on ne fait rien...

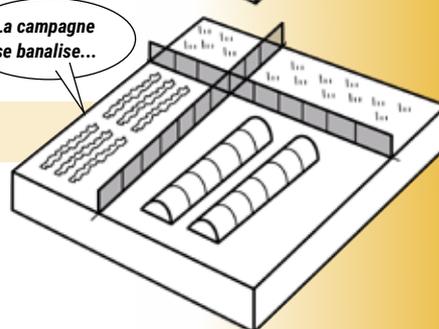
DES RÉSIDUS DE HAIES ET UN MAILLAGE FRAGMENTÉ

La disparition des haies se poursuit. Elles ne sont plus connectées et perdent leur rôle de lieux d'habitat, de chasse et de couloir de déplacement pour les animaux. La campagne poursuit sa désertification.

Les corridors
écologiques sont
détruits



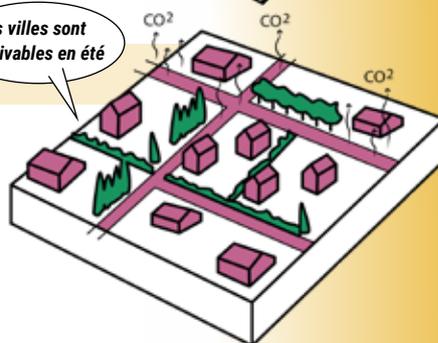
La campagne
se banalise...



DES HAIES REMPLACÉES PAR DES FILETS BRISE-VENT

La solution technique immédiate, fragile et coûteuse, est privilégiée au détriment de l'investissement sur le long terme, pour une campagne résiliente, économe, productive et vivante.

Les villes sont
invivables en été



UNE URBANISATION COUPÉE DES RESSOURCES NATURELLES

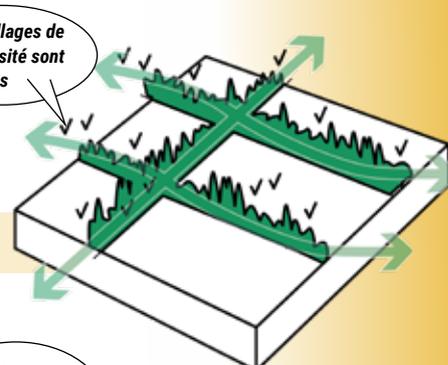
L'espace public continue d'être imperméabilisé et artificialisé. Il reste uniquement considéré comme le support de réseaux techniques (voiture, égout, gaz, électricité, Internet, etc.) et non comme un lieu de vie.

Dans 20 ans ? Si on s'en occupe...

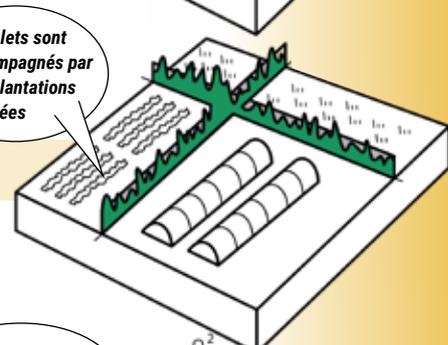
DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES RESTAURÉES

Le maillage de haies est renforcé. Il est pris en considération par l'agriculture et tous les acteurs du territoire comme un élément écologique et économique productif. Les acteurs s'en occupant sont soutenus et valorisés.

Les maillages de
biodiversité sont
restaurés



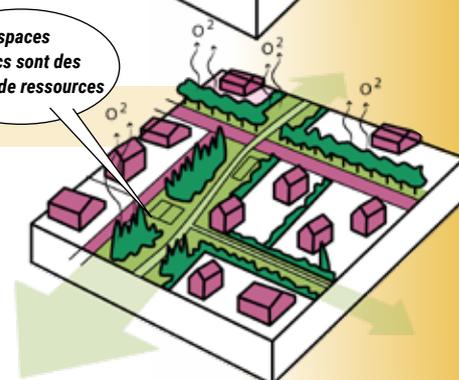
Les filets sont
accompagnés par
des plantations
arborées



DES FILETS BRISE-VENT INTÉGRÉS PAR DE NOUVELLES PLANTATIONS

Les filets brise-vent, apportant une réponse technique immédiate à un problème, sont accompagnés de mise en œuvre plus durable, permettant de résoudre les problèmes de manière efficace et durable sur le long terme.

Les espaces
publics sont des
lieux de ressources



UNE PLACE ACCRUE DE LA NATURE EN VILLE

Les espaces publics deviennent des lieux de vie et de nature importants pour l'équilibre et la durabilité des villes et des villages. Ils offrent de réelles alternatives en termes de déplacement grâce à un réseau de couloirs verts rafraîchissant les quartiers et le centre.



3.2

➔ Les principaux outils de préservation Des lois qui encadrent la réglementation sur les haies

Les haies sont au cœur des préoccupations européennes, nationales et locales. Les lois et les réglementations les concernant existent à plusieurs niveaux.

Ce document a pour but de faire un tour d'horizon en vulgarisant les principales lois et réglementations prenant en compte la protection des haies.

Si vous voulez en savoir plus sur le sujet, n'hésitez pas à vous référer aux textes légaux complets (accessibles gratuitement sur le site www.legifrance.gouv.fr ou en mairie de votre commune).



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



À l'échelle européenne

LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

énonce des mesures pour la gestion et l'aménagement des paysages européens. Ces textes courts visant une action globale ne citent pas directement la « haie », mais impliquent incontestablement sa préservation.

LA DIRECTIVE HABITATS FAUNE FLORE

encourage la protection et la gestion des espaces naturels à valeur patrimoniale, dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles. Elle s'appuie pour cela sur la mise en place d'un réseau cohérent de sites écologiques protégés, le réseau Natura 2000.

LA DIRECTIVE OISEAUX

engage des mesures visant à conserver toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen, ainsi que leurs habitats naturels, comme les haies. Pour les espèces d'oiseaux menacées, elle incite à la création des zones de protection spéciale (ZPS).

Des lois qui encadrent la réglementation sur les haies

À l'échelle nationale

LA LOI PAYSAGE

vise à protéger et à mettre en valeur les paysages qu'ils soient naturels, urbains, ruraux, banals ou exceptionnels. La loi permet au plan local d'urbanisme (PLU) le classement de boisements linéaires (haies, bandes boisées) en espace boisé classé (EBC). Elle autorise également le classement par arrêté préfectoral des boisements linéaires, des haies, des plantations d'alignements. La loi permet en outre la création de directives de protection et de mise en valeur des paysages (DPMVP) et demande aux PLU d'être compatibles avec les orientations et les recommandations de celles-ci.

LE CODE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

régit l'arrachage de tout ou partie des haies. L'arrachage peut donc être interdit, soumis à déclaration préalable (DP), autorisation préalable (AP) ou autorisation ministérielle (AM) selon les situations.

À l'échelle locale

LA DIRECTIVE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU PAYSAGE DES ALPILLES

est un outil permettant l'application de la loi Paysage, en la contextualisant au territoire des Alpilles. Son rôle est d'énoncer les orientations et principes fondamentaux de protection et de mise en valeur des éléments caractéristiques du paysage des Alpilles. Celle-ci reconnaît entre autres, le rôle structurant du maillage de haies dans les Alpilles (haie brise-vent, ripisylve et autres structures végétales comme par exemple les alignements d'arbres).

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

sont des outils d'application réglementaires permettant d'orienter l'évolution d'une commune sur le long terme. Ils proposent deux types de classement pour les haies :

- le classement simple
- le classement EBC (espace boisé classé)

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), le règlement d'urbanisme, les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) et les articles L.151-19 et L.123-1-5 du code de l'urbanisme, peuvent venir porter une attention particulière sur les haies, voire même les protéger.

En bref...

Les lois prennent de plus en plus en compte les dimensions environnementales et paysagères et de ce fait incitent à la préservation des haies.

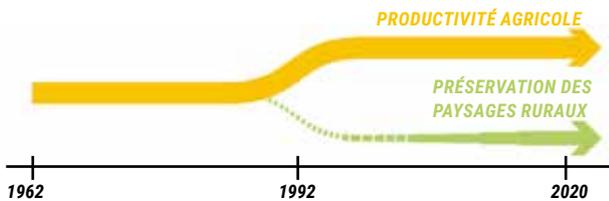
Les outils réglementaires visent l'application des lois de protection des haies sur le territoire sans toutefois trop le contraindre, au risque de le figer...



➔ Les aides de la Politique agricole commune (PAC)

La Politique agricole commune, est un outil soutenant l'agriculture à l'échelle européenne.

À sa création en 1962, son rôle est uniquement productif. À partir de 1992, la PAC intègre la dimension de préservation des écosystèmes et des paysages ruraux. Depuis cette évolution majeure, chaque réforme tend à renforcer son rôle vis-à-vis de cette ambition. Elle va poursuivre le développement de cet objectif grâce notamment à une série d'aides et de financements.



Deux mesures majeures permettent aujourd'hui d'entretenir le réseau de haies :

- La mesure agroenvironnementale et climatique;
- Le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE).

LA MESURE AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Cette mesure est un engagement volontaire pendant 5 ans d'un agriculteur dans des pratiques agricoles favorables à l'environnement, en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et aux manques à gagner liés à la mise en œuvre de ces pratiques.

LE PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (PCAE)

Le PCAE est un dispositif d'aide pour les investissements dans des équipements neufs permettant aux exploitations de mieux répondre aux exigences environnementales selon trois filières : filières végétales, élevage et performance énergétique des exploitations.

Les subventions PCAE pour les exploitants agricoles et divers groupements d'agriculteurs incluent la plantation de haies.

➔ Des actions de replantation ont été menées !

De 2013 à 2019, le programme européen LIFE des Alpilles (L'instrument financier pour l'environnement) a permis de créer plus de 6 km de haies en partenariat avec près d'une vingtaine de propriétaires.

D'autres actions sont menées dans le but de promouvoir des pratiques agricoles alternatives et respectueuses de l'environnement, d'améliorer les connaissances sur les enjeux écologiques, de développer l'écotourisme dans les Alpilles.

Le LIFE est l'un des principaux outils financiers de l'Union européenne utilisé au titre de sa politique environnementale. Il soutient des projets dans toute l'Union européenne en faveur de la conservation de l'environnement et de la nature, notamment dans les territoires gérés dans le cadre du réseau européen « Natura 2000 ».



Campagne de plantation réalisée lors du programme LIFE (2013 - 2019)

En bref...

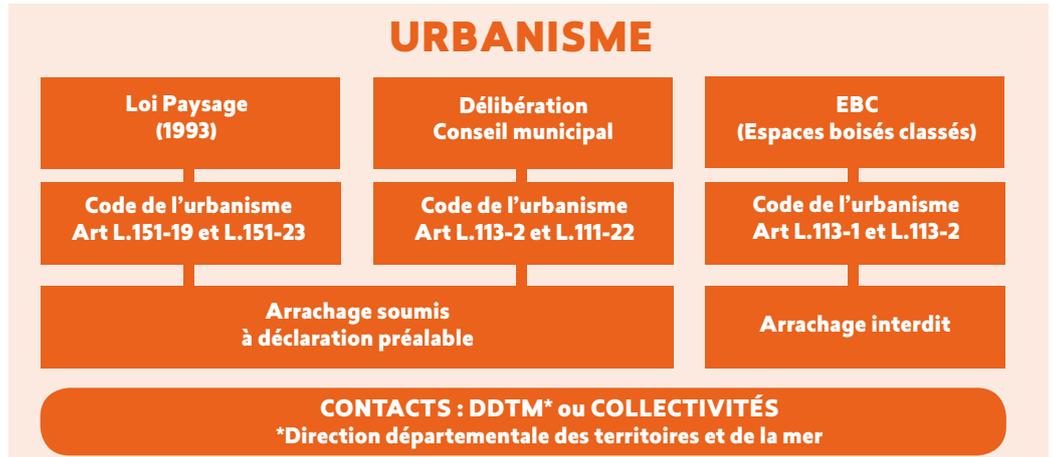
Des aides financières spécifiques à la préservation et à la gestion des haies en milieu agricole existent, mais souvent dans des cadres bien spécifiques et avec des budgets limités.

Des actions de replantation ont été réalisées, mais, seules, celles-ci ne suffisent pas à garantir le renouvellement de l'ensemble du maillage bocager !

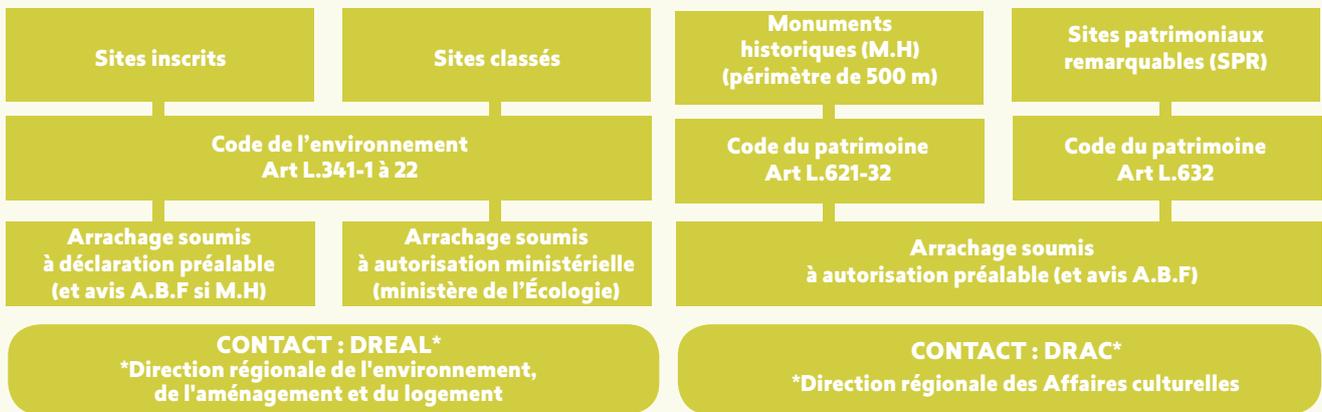
➔ Récapitulatif des principaux dispositifs de protection

Au titre de l'urbanisme, du paysage, du patrimoine, de l'environnement, de la qualité de l'eau, de l'aménagement foncier et de l'agriculture, les haies peuvent être protégées par de très nombreux dispositifs légaux.

Avant tout projet d'arrachage, contactez votre mairie pour savoir ce que le document d'urbanisme (plan d'occupation des sols, carte communale, plan local d'urbanisme...) prévoit dans ce cas. Le Parc peut aussi vous aider à en savoir plus.



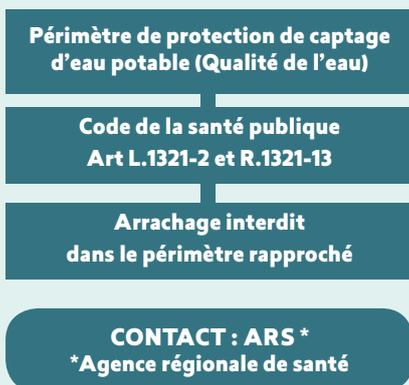
PAYSAGE & PATRIMOINE



ENVIRONNEMENT



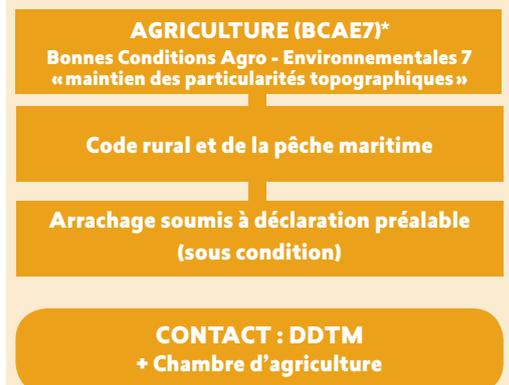
QUALITÉ DE L'EAU



AMÉNAGEMENT FONCIER



AGRICULTURE (BCAE7*)





4

Fiches pratiques

➔ Des conseils pour concevoir, planter et entretenir les haies

Les fiches sont à l'intention de trois principaux acteurs : les habitants, les agriculteurs et les mairies. Elles sont faites pour être lisibles et intéressantes pour tous, mais certaines d'entre elles traitent de sujets spécifiques, s'adressant à un groupe d'acteurs particulier.



habitants

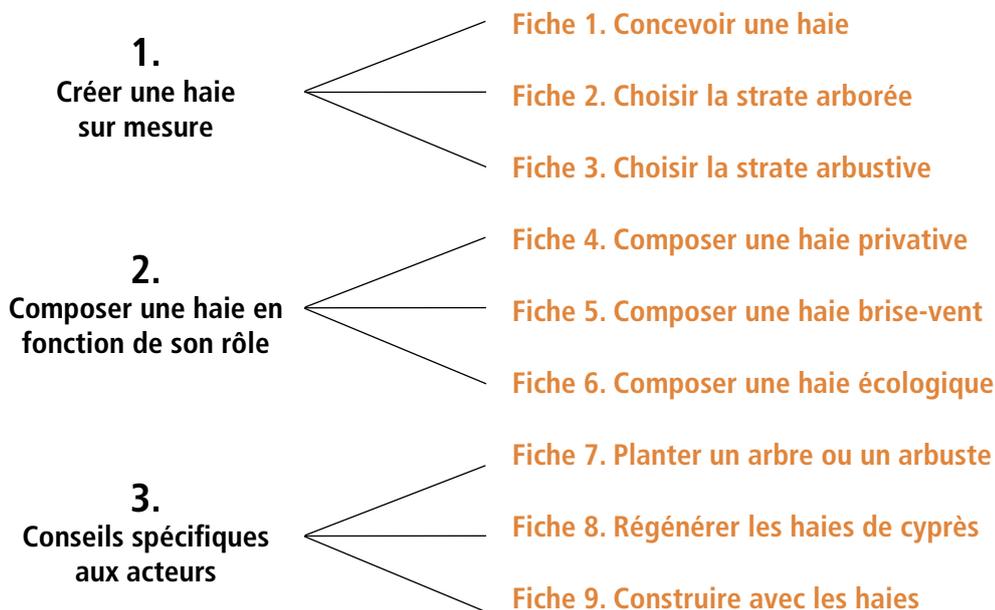


agriculteurs

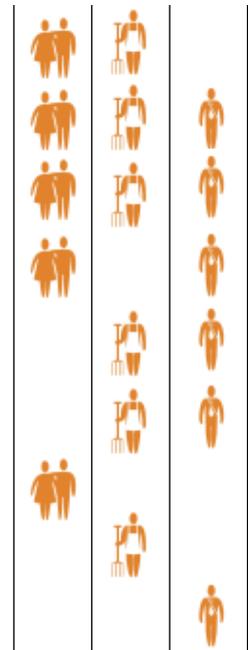


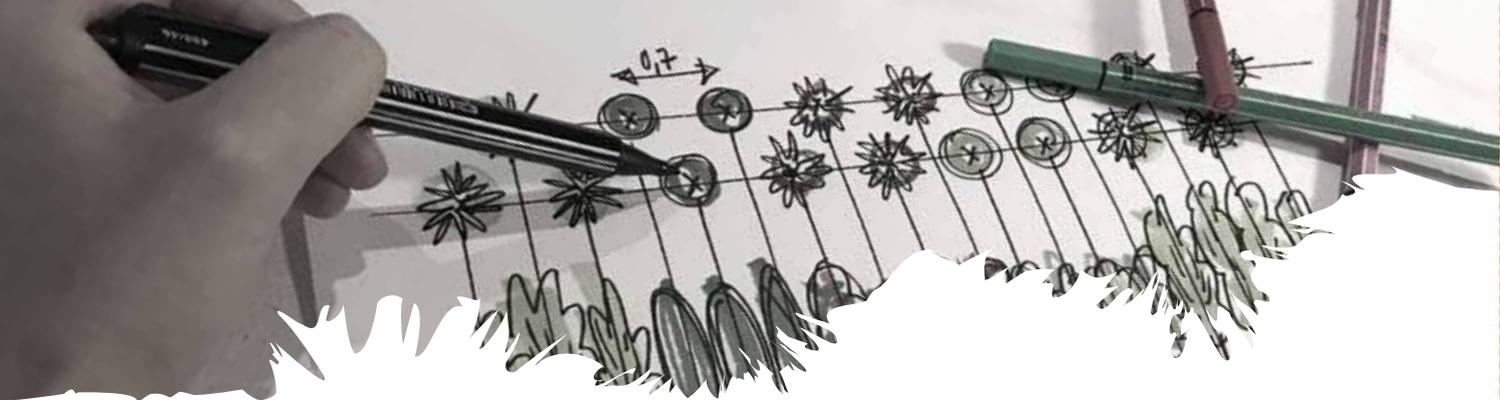
mairies

Chacun peut agir à son échelle et ainsi contribuer au renouvellement du maillage de haies !



Acteurs principalement concernés par la fiche





Concevoir une haie

Chaque projet est unique et doit être déterminé en fonction de vos attentes spécifiques.

Déterminez le milieu

Connaître le milieu dans lequel vous installez cette haie est primordial :

- Vous êtes sur les coteaux, dans un sol assez caillouteux loin de tout système d'arrosage : c'est un milieu sec ;
- Vous êtes en plaine ou sur les coteaux le long d'un ruisseau régulièrement en eau, ou vous avez la possibilité d'arroser de temps en temps en été : c'est un milieu intermédiaire (la plupart des jardins sont dans cette catégorie) ;
- Vous êtes en plaine, au bord d'un cours d'eau, la végétation naturelle est luxuriante autour de vous et reste verte tout au long de l'été : c'est un milieu humide.

Déterminez les rôles et spécificités

Commencez par bien déterminer son rôle attendu : s'agit-il de porter un rôle de brise-vue, de brise-vent, de biodiversité, de comestibilité ? Quelles sont les hauteurs et épaisseurs souhaitées, à terme ?

Préparez le projet

Prendre un peu de temps pour réfléchir au projet avant de se lancer n'est jamais une perte de temps. Cela vous permettra d'étaler les phases de travaux aux meilleures périodes pour maximiser les chances de reprises (préparation du sol en fin d'été, plantation en fin d'automne).

S'ils sont nécessaires, pensez aux éléments annexes à la plantation : tuteurs, collet de protection, engrais, compost, paillage.

Faites un plan schéma

Pas besoin d'être Léonard de Vinci ! Aidez-vous d'un petit plan schéma pour poser les idées et faire les bons calculs. Cela permettra de ne pas avoir de surprise au dernier moment : prévoyez une séquence de dix plants que vous répétez sur toute la longueur de la haie (voir exemple ci-contre).

Besoin d'aide ?

Pour vous mettre en contact avec les professionnels qualifiés proches de chez vous, n'hésitez pas à consulter le site internet du parc : <http://www.parc-alpilles.fr>

1/ Déterminez dans quel milieu sera la haie :

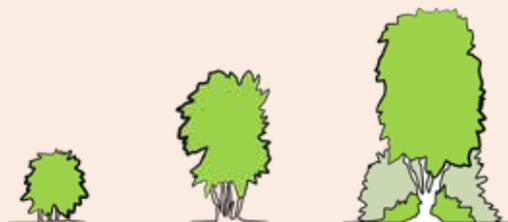
Humide Intermédiaire Sec

2/ Déterminez vos exigences :

brise-vue biodiversité brise-vent comestibilité



1 rang
2 m de large 2 rangs
3-5 m de large 3 rangs
5-7 m de large

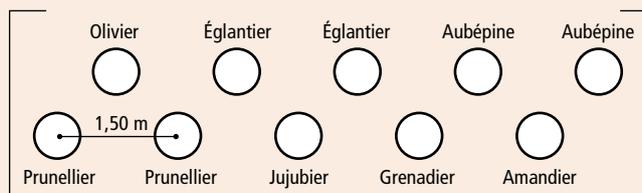


– de 5 m de haut de 5 m à 15 m de haut + de 15 m de haut

3/ Déterminez une séquence de dix végétaux qui répondent à vos exigences

(à l'aide des deux fiches suivantes) :

Ici, par exemple, une haie comestible, en milieu intermédiaire, sur deux rangs, composée d'arbustes et de petits arbres (5 m maximum).



4/ Et, enfin, calculez le nombre de plants qu'il vous faut :

Nombre de rangs (N) = ...

Longueur de la haie (L) = ...

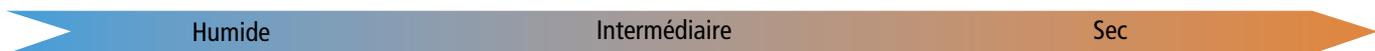
Écartement des plants entre eux (E) = ...

$N \times L/E$ = Le nombre de plants



Choisir la strate arborée

Des essences adaptées au climat méditerranéen



	Humide			Intermédiaire			Sec					
	D	J	BV	D	J	BV	D	J	BV			
Strate arborée	Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>)	H		+	Amandier (<i>Prunus dulcis</i>)	M	C		Amandier (<i>Prunus dulcis</i>)	P	C	
	Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>)	H		+	Arbre de Judée (<i>Cercis siliquastrum</i>)	M	x		Bois de Sainte-Lucie (<i>Prunus mahaleb</i>)	M		
	Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>)	H		+	Azerolier (<i>Crataegus azerolus</i>)	P	C		Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>)	M		
	Cyprès de Provence (<i>Cupressus sempervirens</i>)	H		X	Bois de Sainte-Lucie (<i>Prunus mahaleb</i>)	M	x		Cyprès de Provence (<i>Cupressus sempervirens</i>)	H		X
	Figuier commun (<i>Ficus carica</i>)	M	C		Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>)	M		+	Érable de Montpellier (<i>Acer monspessulanum</i>)	M		
	Frêne à feuilles étroites (<i>Fraxinus angustifolia</i>)	H		+	Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>)	H		+	Olivier d'Europe (<i>Olea europeae</i>)	P	C	
	Micocoulier (<i>Celtis australis</i>)	H		+	Cyprès de Provence (<i>Cupressus sempervirens</i>)	H		X	Poirier à feuilles d'amandier (<i>Pyrus spinosa</i>)	P		
	Mûrier blanc (<i>Morus alba</i>)	M	C		Frêne à feuilles étroites (<i>Fraxinus angustifolia</i>)	H		+				
	Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)	M	C	+	Grenadier (<i>Punica granatum</i>)	P	C					
	Noyer commun (<i>Juglans regia</i>)	H	C	x	Jujubier (<i>Ziziphus ziziphus</i>)	P	C					
	Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>)	M			Olivier d'Europe (<i>Olea europeae</i>)	P	C					
	Peuplier blanc (<i>Populus alba</i>)	TH		+	Peuplier blanc (<i>Populus alba</i>)	TH		+				
	Peuplier noir d'Italie (<i>Populus nigra var. italica</i>)	TH		X	Peuplier noir d'Italie (<i>Populus nigra var. italica</i>)	TH		X				
	Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)	M	C		Poirier à feuilles d'amandier (<i>Pyrus spinosa</i>)	P						
	Saule blanc (<i>Salix alba</i>)	H		+	Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)	P	C					



Info Label

Faire pousser une plante est un art ! Les méthodes et les choix que va opérer le pépiniériste influent sur la vitalité et la robustesse de la plante toute sa vie durant. Aussi, vérifiez la provenance des plants grâce au label « végétal local » : c'est un bon indice de l'attention que porte votre professionnel à la qualité des plants qu'il vous fournit.

La marque collective Végétal Local prélève ses semences de base dans le milieu naturel de votre territoire. Cette démarche permet de conserver un maximum de la diversité génétique et garantit une bonne adaptation du végétal à court et à long terme.

Milieux

Humide : en bord de cours d'eau, toujours en eau.

Intermédiaire : en plaine, ou le long d'un cours d'eau régulièrement en eau, ou avec possibilité d'arrosage en été.

Sec : sur les coteaux arrosés seulement par les précipitations.

D : Développement

C'est la taille adulte du végétal.

TH = très haut (> 20 m)

H = haut (10 à 20 m)

M = moyen (5 à 10 m)

P = petit (< 5 m)

J : Jardins

x = cet arbre ou cet arbuste a une taille adaptée aux petits espaces. Il dispose de qualités esthétiques (fleuraison ou fructification remarquables, persistant) qui sont souvent recherchées dans un jardin.

C = comestible.

BV : Brise-vent

X = les caractéristiques de cette plante lui permettent de constituer une haie brise-vent monospécifique.

+ = les caractéristiques de cette plante lui permettent, en association avec d'autres, de créer un bon effet brise-vent.



Choisir la strate arbustive

Des essences adaptées au climat méditerranéen

Humide

Intermédiaire

Sec

Strate arbustive

	D J BV				D J BV				D J BV		
Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	M	x		Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	M	x		Arbre à perruque (<i>Cotinus coggygria</i>)	TP	x	
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	TP	x		Buis (<i>Buxus sempervirens</i>)	P	x		Baguenaudier (<i>Colutea arborescens</i>)	TP	x	
Gattilier (<i>Vitex agnus-castus</i>)	TP	x		Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	TP	x		Buis (<i>Buxus sempervirens</i>)	P	x	
Laurier sauce (<i>Laurus nobilis</i>)	M	C		Églantier (<i>Rosa canina</i>)	TP	x		Ciste (<i>Cistus spp.</i>)	TP	x	
Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>)	P	x		Gattilier (<i>Vitex agnus-castus</i>)	TP	x		Filaire à feuilles étroites (<i>Phyllyrea angustifolia</i>)	P	x	
Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	P	x		Jasmin arbrisseau (<i>Jasminum fruticans</i>)	TP	x		Genêt d'Espagne (<i>Spartium junceum</i>)	TP	x	
				Filaire à feuilles étroites (<i>Phyllyrea angustifolia</i>)	P	x		Genévrier cade (<i>Juniperus oxycedrus</i>)	TP	x	
				Nerprun alaterne (<i>Rhamnus alaternus</i>)	P	x		Genévrier de Phénicie (<i>Juniperus phoenicea</i>)	TP	x	
				Pistachier lentisque (<i>Pistacia lentiscus</i>)	P	x		Nerprun alaterne (<i>Rhamnus alaternus</i>)	TP	x	
				Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	P	x		Pistachier lentisque (<i>Pistacia lentiscus</i>)	P	x	
				Viorne tin (<i>Viburnum tinus</i>)	P	x			P	x	

VÉGÉTAL
local

Info
Label

Faire pousser une plante est un art !
Les méthodes et les choix que va opérer le pépiniériste influent sur la vitalité et la robustesse de la plante toute sa vie durant. Aussi, vérifiez la provenance des plants grâce au label « végétal local » : c'est un bon indice de l'attention que porte votre professionnel à la qualité des plants qu'il vous fournit.

Le recours à des plants de marque « végétal local » permet de préserver le capital génétique de la plante et ainsi d'éviter la pollution génétique de la flore sauvage locale. La marque collective Végétal Local prélève ses semences de base dans le milieu naturel de votre territoire. Cette démarche permet de conserver un maximum de la diversité génétique et garantit une bonne adaptation du végétal à court et à long terme. Ces végétaux sont adéquats pour la restauration écologique, l'agroforesterie, ou tout autre aménagement dont l'objectif est la conservation de la biodiversité (trames vertes et bleues, gestion des espèces exotiques envahissantes, transition zéro phyto...).

Milieux

Humide : en bord de cours d'eau, toujours en eau.

Intermédiaire : en plaine, ou le long d'un cours d'eau régulièrement en eau, ou avec possibilité d'arrosage en été.

Sec : Sur les coteaux arrosés seulement par les précipitations

D : Développement

C'est la taille adulte du végétal sans taille et dans de bonnes conditions. Mais tous ces végétaux supportent la taille.

M = moyen (5 à 10 m)

P = petit (3 à 5 m)

TP = très petit (< 3 m)

J : Jardins

x = cet arbre ou cet arbuste a une taille adaptée aux petits espaces. Il dispose de qualités esthétiques (floraison ou fructification remarquables, persistant) qui sont souvent recherchées dans un jardin.

BV : Brise-vent

M = les caractéristiques de cette plante lui permettent de constituer une haie brise-vent monospécifique.

v = les caractéristiques de cette plante lui permettent, en association avec d'autres, de créer un bon effet brise-vent.





Composer une haie privative plus locale et plus diversifiée

Des haies plus variées

Les haies uniformes ou monospécifiques, c'est-à-dire d'une seule espèce, sont très souvent composées de cyprès, de thuya, de laurier-palme, de troène...

Elles sont peut-être préférables à un mur de béton, mais elles sont plutôt tristes, invariables au cours des saisons, abritent peu d'oiseaux, sont sujettes aux maladies et participent à la banalisation des paysages : on les retrouve dans toutes les régions de la France.

Les haies de mélange, au contraire, associent plusieurs espèces. Elles apportent une variété de feuillages et de floraisons et peuvent présenter des variations intéressantes entre les différentes strates arbustives et arborées.

Elles attirent les oiseaux, leur garnissage est meilleur, la biodiversité est amplifiée, les floraisons sont variées et étalées dans le temps, la résistance aux maladies est accrue !



Des haies méditerranéennes, résistantes à la sécheresse et fleuries

Pour une haie méditerranéenne fleurie et demandant peu d'arrosage, mélangez des lauriers nobles (1), des aubépines (2), des arbres à perruques (3), des gattilliers (4), des viornes tin (5), du cornouiller (6), du pistachier lentisque (7), de la filaire à feuilles étroites (8), du nerprun alaterne (9), des grenadiers (10), des lauriers roses en variétés (11).

Utiliser des plants avec la marque "Végétal Local" garantit des semences de bases prélevées dans le milieu naturel ainsi qu'une bonne adaptation du végétal (voir p.28).



De nombreuses autres essences existent, demandez conseil aux professionnels du coin !

Sur ce modèle, les différentes espèces ne sont pas plantées une par une, mais certaines le sont par groupe de deux ou trois pour donner à cette haie un air plus naturel. La haie peut également être plantée sur deux rangées et les plantes disposées en quinconce de manière à produire un effet de masse et de densité. L'échantillonnage représenté sur ce plan représente environ 7 à 10 m linéaires de haie.



Exemple de composition fleurie

Les plants sont espacés entre 70 cm et 1,5 m environ

Pour un effet de masse plus rapide, une même espèce peut être plantée par groupe de trois.

Entretien ce type de haie

Un entretien intensif n'est pas nécessaire. Les deux premières années, pratiquez uniquement des tailles de formation. Vous obtiendrez ainsi des arbustes avec un branchage plus dense. Les années suivantes, la taille est douce, juste pour maintenir la haie dans un volume raisonnable. Pensez aux oiseaux ! Évitez de tailler pendant la période de nidification (printemps/été).

Et légalement, je fais ce que je veux ?

Non, bien sûr. La distance de plantations en limite de parcelle est prescrite par le PLU de la commune. En l'absence de réglementation spécifique, c'est le Code civil qui s'applique : la plantation d'arbres ou d'arbustes à moins de 2 m de la limite parcellaire ne doit pas dépasser 2 m de haut.

Au-delà d'une distance de 2 m par rapport à limite parcellaire, la hauteur n'est pas limitée. (cf. art. 669 à 673 du Code civil).



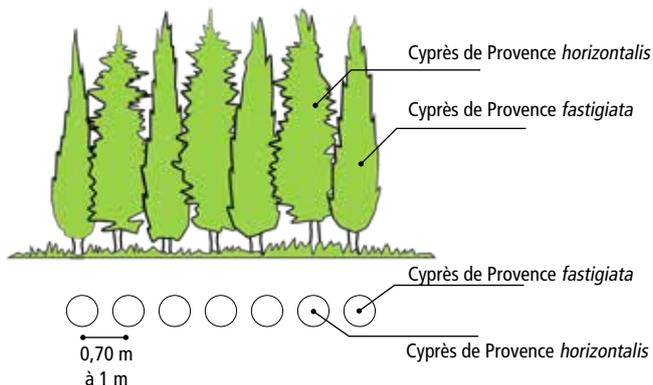


Composer une haie brise-vent

La haie de cyprès de Provence

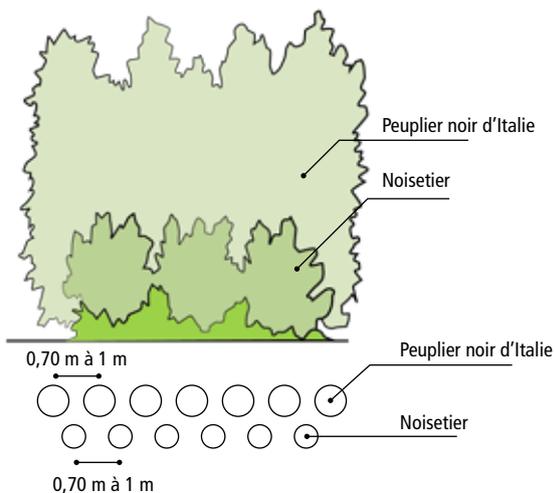
La haie de cyprès joue très bien le rôle de brise-vent. Cet arbre compact au feuillage persistant semble taillé pour cette fonction ! L'usage de deux variétés cultivées aux formes différentes est possible : *horizontalis* dont les branches s'écartent du tronc et *fastigiata* dont les branches forment un fuseau compact.

L'alternance des deux cultivars est un bon moyen d'obtenir une haie compacte, rapidement efficace et durable dans le temps.



La haie de peupliers noirs d'Italie

Le peuplier noir d'Italie est également un brise-vent fréquent en territoire méridional, même s'il est moins efficace contre le vent fort comme le mistral. Il se plaît en milieu plus humide que le cyprès. Son feuillage caduc ne permet pas une protection en hiver. La base peut être renforcée par des plantations intercalaires de cyprès ou des associations avec des feuillus caducs comme le noisetier, par exemple.



Planter une haie en tranchée

Creusez une tranchée bien profonde et respectez une distance minimale de 70 cm pour les arbres à port très étroit et 100 à 150 cm pour les arbres à port plus étalés.

Pour le cyprès, ajoutez au fond de la tranchée une couche de drainage (gros cailloux, tessons de terre cuite), car il n'aime pas avoir les racines dans l'eau. Complétez avec un mélange de terre végétale et de compost en bonne quantité (les arbres sont plantés serrés : ils auront besoin d'un garde-manger). Placez les arbres dans la tranchée, comblez les vides et tassez la terre grâce à un bon arrosage.



Utiliser des plants avec la marque "Végétal Local" garantit des semences de bases prélevées dans le milieu naturel ainsi qu'une bonne adaptation du végétal (voir p.28).

Entretien ce type de haie

L'entretien peut se faire tous les 5 à 10 ans. L'utilisation d'épaveuse est à proscrire. On doit lui préférer le lamier (ci-contre) qui opère une taille nette favorisant la cicatrisation et donc la santé de l'arbre.



Si des arbrisseaux ou arbustes accompagnent la haie pour densifier le bas du rideau végétal, ils peuvent être recépés régulièrement. Les haies doivent être considérées comme des espaces de biodiversité dont l'importance est capitale. L'utilisation de pesticides pour son entretien est à bannir.

Résineux : tailler dans le vert !

Comme tous les conifères (pins, sapins, thuyas) les cyprès de Provence qui forment une grande partie des haies brise-vent du parc, n'ont pas la capacité de faire repousser des branches sur un bois trop vieux. Autrement dit : une fois qu'une branche est coupée, c'est définitif !

Leur taille doit se faire seulement sur la partie jeune des rameaux. Sans cela, l'effet brise-vent de la haie est irrémédiablement réduit et l'espérance de vie de l'arbre affaibli décroît rapidement.

Pensez aux oiseaux ! Évitez de tailler pendant la période de nidification (printemps/été).





Des haies favorables à la biodiversité

Les haies jouent un rôle écologique capital pour l'homme, les cultures et la faune : maintien des sols, infiltration de l'eau, dépollution de l'air, diversification des milieux, fertilisation du sol, lieu de vie, de chasse et de déplacement pour les animaux... Les haies spontanées sont les plus efficaces dans ce domaine. Voici deux modèles de plantations qui serviront de base à la nature pour reprendre ses droits rapidement !

En milieu sec

Certaines plantes préfèrent les conditions rudes d'un milieu sec pour se développer. Parfaitement adaptées au climat méditerranéen et au sol pauvre et calcaire de la région, elles formeront un ourlet végétal dense en quelques années.

Pour laisser les meilleures chances de reprise à cette haie, voici quelques conseils : planter en novembre, laisser minimum 1 m entre les plantes, creuser une fosse de plantation généreuse, bien décompacter le sol, ajouter un peu de fumier décomposé dans la terre de plantation, planter de petits plants, former une grande cuvette d'arrosage autour du pied et pailler le sol. Pensez également à installer des collets protecteurs contre les rongeurs.

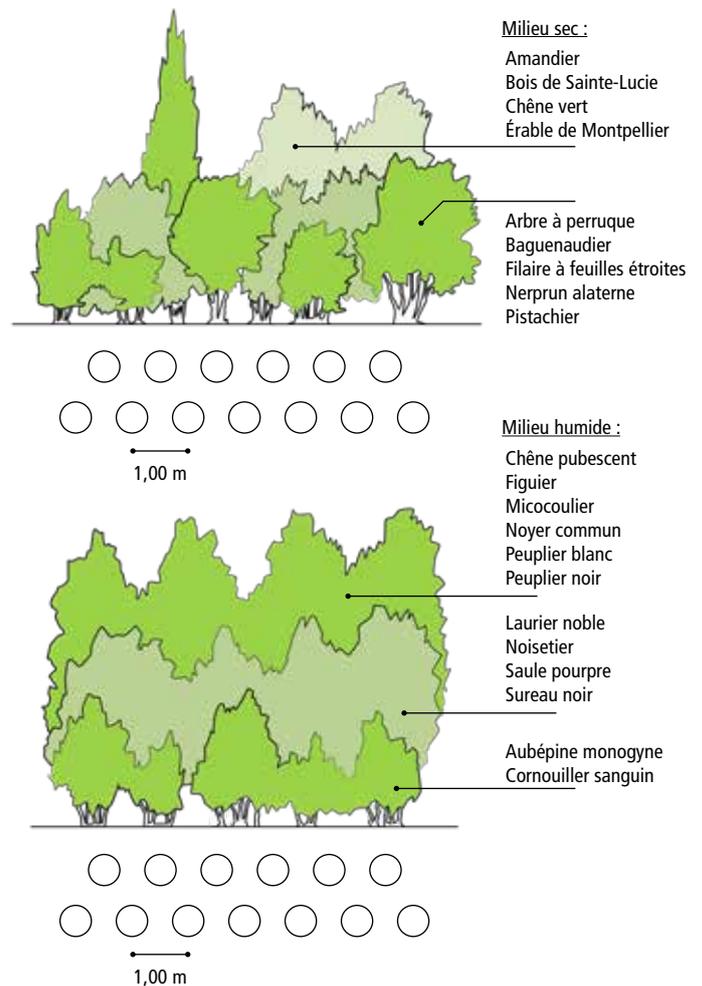
Attention aux deux premiers étés : c'est à ce moment que la haie est le plus fragile. Elle aura sûrement besoin de vous pour quelques arrosages durant les fortes chaleurs. En l'absence de pluie, prévoyez un arrosage de dix litres par plant, toutes les deux à trois semaines.

En milieu humide

Quand l'eau n'est pas loin, le climat méditerranéen devient un vrai paradis pour les plantes ! Voici quelques conseils pour former une haie qui sera adaptée à une zone en plaine humide ou le long d'un fil d'eau.

Les plantations peuvent se faire d'octobre à avril, sur une fenêtre plus large qu'en milieu sec, mais préférez toujours les plantations en fin d'automne si possible. Dans le sol fertile et profond des plaines, un trou de plantation n'a pas besoin d'être surdimensionné. Veillez néanmoins à ce que la motte ne soit pas à l'étroit. Si l'eau n'est pas loin et que le sol est fertile, les plantes vont rapidement prendre de l'ampleur. N'hésitez pas à espacer les plants pour qu'ils ne se concurrencent pas trop. Une plantation sur plusieurs rangs peut être envisagée pour donner plus d'épaisseur à la haie et la faire évoluer en bande boisée.

Même si les conditions sont bonnes, soyez très attentif au passage des deux premiers étés. Faites une inspection régulière pour voir si la haie ne souffre pas de la sécheresse.



Utiliser des plants avec la marque "Végétal Local" garantit des semences de bases prélevées dans le milieu naturel ainsi qu'une bonne adaptation du végétal (voir p.28).

Entretien ce type de haie

Rien de plus facile ! Hormis une attention particulière durant les premiers étés (un arrosage manuel peut être ponctuellement nécessaire), les haies naturelles ne demandent aucun entretien spécifique. Plus elles seront laissées libres, mieux elles se porteront. Une fois bien installées et si l'activité humaine l'exige, elles peuvent être entretenues au lamier tous les 5 à 10 ans. Pensez aux oiseaux ! Évitez de tailler pendant la période de nidification (printemps/été).





Planter un arbre ou un arbuste

Le bon moment

« À la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine ». Ce vieux dicton situe le meilleur moment de plantation fin novembre. C'est à cette période que la plante s'enracine et prépare ses réserves pour passer l'été et résister au mieux à la sécheresse. Elle peut s'étaler jusqu'à février, mais attention : la plantation doit se faire en dehors des périodes de fort gel, de neige, de vent violent ou de fort engorgement du sol par les eaux de pluie.

La préparation du sol

La préparation du sol consiste à désherber et décompacter le sol existant. Le désherbage est mécanique ou manuel. Il se fait par griffage du sol. Le décompactage du sol doit être exécuté en profondeur afin de permettre aux racines de le coloniser rapidement et profondément. Cette opération doit être effectuée sur un sol sec (en été ou en début d'automne).

La création de la fosse de plantation

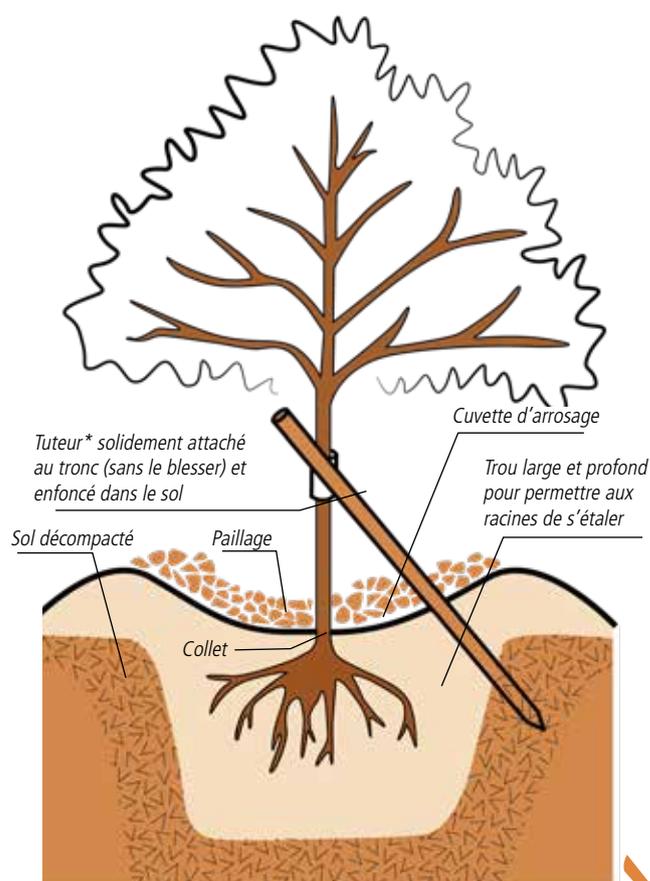
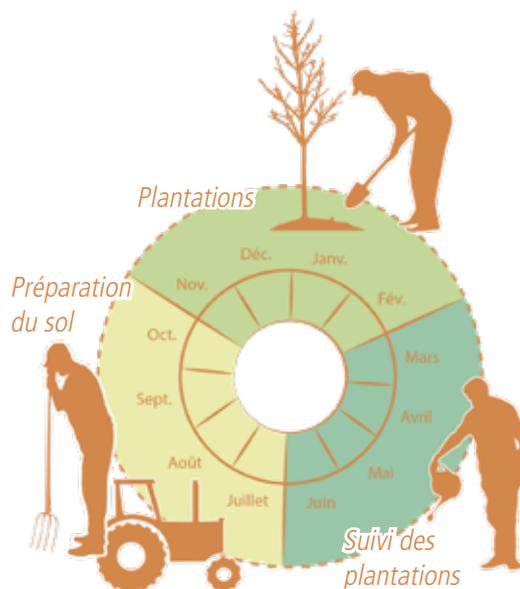
Il s'agit de creuser un trou dans le sol décompacté pour accueillir l'arbre. Si le sol a bien été ameubli, une pioche et une pelle sont suffisantes. Si l'utilisation d'une mini-pelle est nécessaire, il faudra veiller à ne pas créer de bords lissés sur les parois de la fosse. Les parois doivent être griffées afin que les racines puissent la traverser sans difficulté.

La plantation

La plantation doit se faire au centre du trou laissant largement la place aux racines de se développer. Les racines sont toutes orientées vers le bas et bien étalées. Le collet doit être au niveau du sol. Le trou est rebouché en mélangeant la terre avec quelques poignées de fumier bien décomposé. Pour finir, une cuvette est formée autour du trou de plantation pour pouvoir arroser le plant et conserver l'eau à l'endroit où les racines en ont besoin.

Le paillage

Le mistral et le soleil sont des éléments déterminants à prendre en compte lors de la plantation. Ils ont tendance à assécher les sols. Afin de limiter cet effet, un paillage au pied des nouvelles plantations peut permettre de conserver l'humidité au cours des premières années. Ce paillage, en se décomposant, permet d'apporter aux plantes de la matière organique et de favoriser la reconstitution de la biologie du sol.



* Pour les végétaux plantés d'une taille supérieure à 2 m, l'utilisation d'un tuteur peut être nécessaire dans un endroit venté. Pour avoir une meilleure résistance au vent, celui-ci peut-être incliné face au vent dominant.



Régénérer les haies de cyprès

Des haies sénescentes à renouveler par de nouvelles plantations

Que cela soit à cause de leur vieillissement naturel (sénescence), de la mortalité due à l'entretien trop brutal ou au chancre cortical aujourd'hui sans remède, le maillage de haies brise-vent est endommagé et a besoin d'évoluer rapidement. Malheureusement, les haies de cyprès ne peuvent pas se renouveler toutes seules : contrairement aux feuillus, les résineux comme le cyprès n'ont pas la capacité de se régénérer seuls en repartant du pied (capacité au repage). Leur arrachage avant replantation est donc nécessaire pour obtenir une nouvelle haie.

Problématique liée au classement PAC des haies

L'exploitant agricole doit se renseigner sur le classement de ses haies. La PAC fait une distinction entre :

– Les linéaires composées d'arbustes et d'arbres, qu'elle considère comme des « haies », par exemple une haie naturelle longeant un canal.

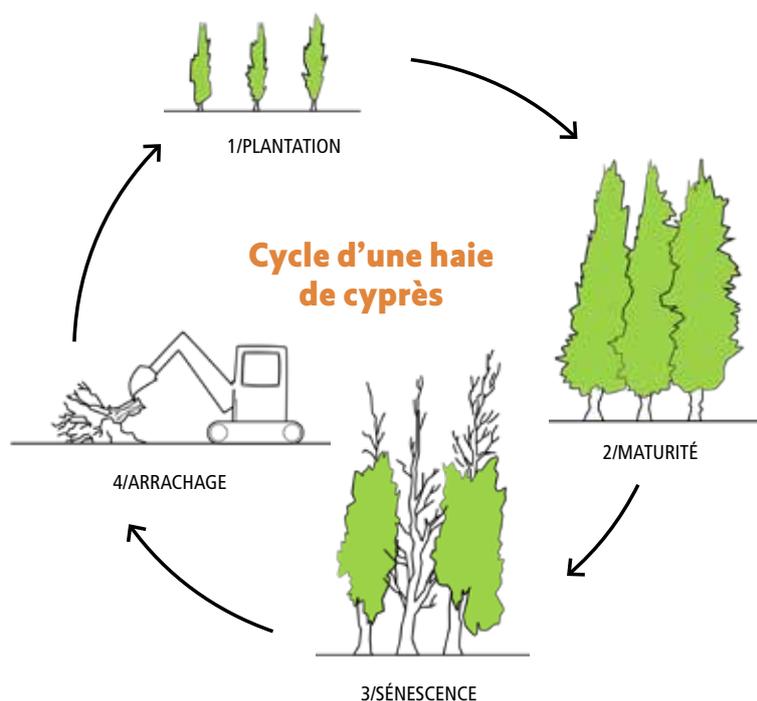
Dans ce cas, les haies sont partiellement protégées : les opérations d'entretien et de coupe, même de coupe à blanc, restent possibles sous certaines conditions, mais le dessouchage est interdit.

– Les linéaires composés uniquement d'arbres, qu'elle considère comme un « alignement d'arbres », par exemple une haie de cyprès.

Son entretien est plus ouvert : l'abattage et le dessouchage sont possibles. Ces opérations sont nécessaires à l'évolution d'une haie de cyprès, qui ne repousse pas du pied.

Malheureusement, lors de l'interprétation par photo aérienne, des « alignements » de cyprès ont été catégorisés comme « haies ». Aussi, la présence de quelques arbustes spontanés en pied d'alignements peut également faire basculer les linéaires de cyprès dans la catégorie « haie », et de ce fait, compliquer les démarches pour leur arrachage en vue d'une replantation.

Avant d'effectuer le renouvellement de sa haie, l'exploitant doit demander un changement de catégorie dans son dossier PAC. Cette opération se fait par déclaration à la DDTM.



Contactez la Chambre d'agriculture :

Pour plus d'information spécifique au sujet des haies en milieu agricole, la Chambre d'agriculture est un interlocuteur essentiel :

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
Maison des agriculteurs, 22, avenue Henri-Pontier
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Téléphone : 04 42 17 15 00
email : contact@paca.chambagri.fr
site internet : www.paca.chambagri.fr





Construire avec les haies

Problématique actuelle

Le sujet semble anodin : préserver une haie lors d'une construction. Mais il touche à un élément majeur de notre société : la façon d'habiter.

Ne nous leurrons pas : une remise en question profonde est nécessaire de ce point de vue. Des changements s'opèrent dans le bon sens, mais les mentalités doivent poursuivre leur évolution rapidement.

Le territoire très attractif des Alpilles peut se permettre d'imposer des règles strictes et engageantes pour les constructeurs, afin de construire un urbanisme ambitieux et soutenable sur le long terme.

La valorisation de l'existant et ses logiques, la qualité des espaces publics et leur continuité, la présence d'une biodiversité au cœur des villes et villages, la conception de formes urbaines adaptées au territoire doivent être les portes d'entrée de chaque projet.

Pour atteindre ces objectifs, le décideur politique doit s'armer de courage, briser les habitudes menant aux solutions insuffisantes et médiocres, s'entourer de concepteurs capables de proposer d'autres façons de faire et tenir tout au long du projet ces alternatives ambitieuses pour la commune.



La préservation des haies est souvent vécue comme une contrainte pour le constructeur. Leur maintien se fait souvent dans des conditions peu propices au respect de l'arbre.

Protéger les arbres lors d'un projet d'aménagement

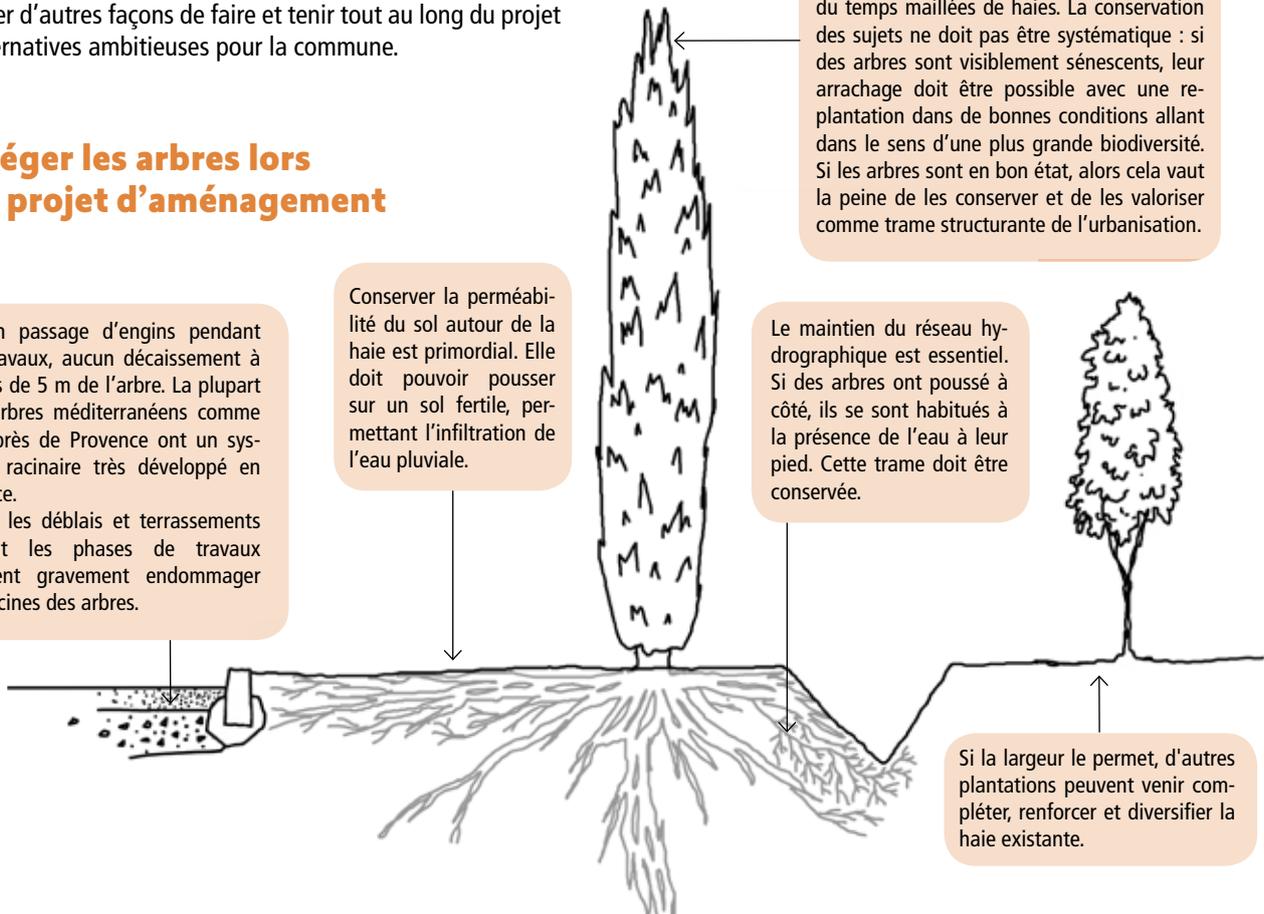
Aucun passage d'engins pendant les travaux, aucun décaissement à moins de 5 m de l'arbre. La plupart des arbres méditerranéens comme le cyprès de Provence ont un système racinaire très développé en surface.

Ainsi, les déblais et terrassements durant les phases de travaux peuvent gravement endommager les racines des arbres.

Conserver la perméabilité du sol autour de la haie est primordial. Elle doit pouvoir pousser sur un sol fertile, permettant l'infiltration de l'eau pluviale.

Le maintien du réseau hydrographique est essentiel. Si des arbres ont poussé à côté, ils se sont habitués à la présence de l'eau à leur pied. Cette trame doit être conservée.

Bien souvent l'urbanisme s'étend sur d'anciennes parcelles agricoles qui sont la plupart du temps maillées de haies. La conservation des sujets ne doit pas être systématique : si des arbres sont visiblement sénescents, leur arrachage doit être possible avec une replantation dans de bonnes conditions allant dans le sens d'une plus grande biodiversité. Si les arbres sont en bon état, alors cela vaut la peine de les conserver et de les valoriser comme trame structurante de l'urbanisation.

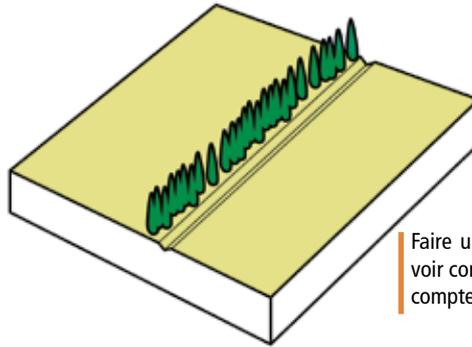


Si la largeur le permet, d'autres plantations peuvent venir compléter, renforcer et diversifier la haie existante.



Tenir compte du déjà là

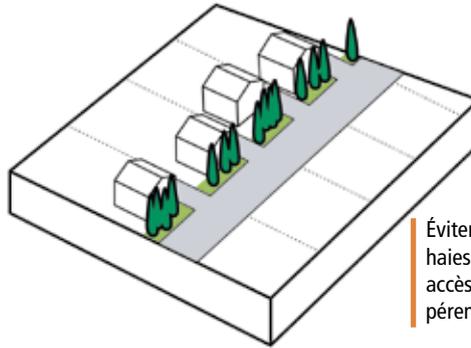
La plupart des projets ne tiennent pas assez compte des logiques de l'existant : la topographie, les arbres, les réseaux d'irrigation ou de drainage, les vues à mettre en valeur, le contexte général de la parcelle ou les futures connexions avec les projets à venir doivent permettre de déterminer les grandes lignes du projet.



Faire un relevé précis de l'existant et voir comment celui-ci peut être pris en compte dans le projet.

Les pratiques à éviter

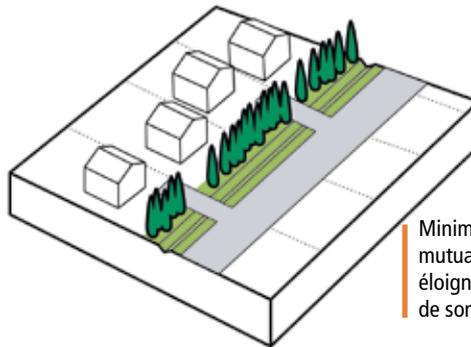
Les documents d'urbanisme, notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation, aident à pointer les éléments importants sur lesquels le projet doit s'appuyer (ici, une haie). Mais ces orientations sont suivies au strict minima : ici, la haie est certes préservée, mais bordée de trop près par les constructions et voiries, coupée de nombreux accès, etc.



Éviter de couper et de fragmenter les haies conservées par de nombreux accès. Ces pratiques mettent à mal la pérennité de la haie.

Préserver les continuités hydrauliques et arborées

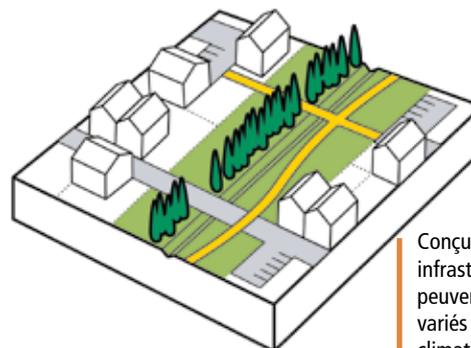
Préserver une haie, c'est veiller au maintien des continuités hydrauliques qui la longe, en éloigner les voiries, les réseaux et le bâti. Il s'agit de conserver une bande de sol perméable à son pied, de protéger l'arbre et son système racinaire durant les travaux, de limiter les élagages au strict minimum et bien entendu, de faire exécuter toutes les opérations liées aux arbres par des professionnels qualifiés.



Minimiser les impacts sur les haies en mutualisant par exemple les accès et en éloignant les voiries et les constructions de son système racinaire.

Valoriser des continuités paysagères structurant l'urbanisation

Dans le meilleur des cas, la haie peut être le support de voies douces parcourant la nouvelle opération, se connectant aux autres quartiers, existants ou à venir. Ce lieu devient alors un espace public vivant, dont la forme et l'usage permettent une appropriation de la part des habitants pour fabriquer des quartiers vivants.



Conçues comme de véritables infrastructures naturelles, les haies peuvent devenir le support d'usages variés (mobilités douces, régulation climatique, gestion de l'eau pluviale et biodiversité) et participer à la création d'un cadre de vie de qualité.



Quelques ouvrages pour aller plus loin sur le sujet

La réalisation du présent document s'est appuyée sur la lecture de nombreux ouvrages de vulgarisation et d'études scientifiques détaillant le sujet. Certains de ces documents pourraient être particulièrement utiles à une personne qui s'intéresserait au sujet des haies.

Depuis la fin des années 1960, Dominique Soltner synthétise un savoir précieux sur le sujet dans une série d'ouvrages regroupés dans la collection « Sciences et techniques agricoles ».

Les deux ouvrages cités ci-dessous constituent un bon point de départ pour une prise d'informations sur le sujet.

- **PLANTER DES HAIES**

SOLTNER Dominique (11^e édition, 2018), Bressuire, Édition Soltner (Coll. « Sciences et techniques agricoles »), 127 p. (ISBN 2-907710-07-09).

- **L'ARBRE ET LA HAIE, CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET GÉRER LES ARBRES HORS FORÊT**

SOLTNER Dominique (11^e édition, 2019), Bressuire, Édition Soltner (Coll. « Sciences et Techniques Agricoles »), 184 p. (ISBN 2-907710-07-09).

L'ouvrage suivant envisage la haie sous un regard global. Il fait le point sur la composition végétale et animale de la haie et ses multiples fonctions possibles sur la base de méthodes quantitatives appliquées à l'échelle des parcelles et des exploitations agricoles.

- **DE LA HAIE AU BOCAGE. ORGANISATION, DYNAMIQUE ET GESTION**

BAUDRY Jacques et JOUIN Agnès, dir. (2003), Paris, Éditions de l'INRA (Coll. « Espaces ruraux »), 435 p. (ISBN 2-7380-1050-4).

Henry Chevallier est un spécialiste d'écologie de terrain, scientifique au jugement global et pratique. Dans le livre qui suit, il expose l'art et la manière de planter des arbres en respectant les impératifs climatiques, techniques, pédologiques.

- **SAVOIR PLANTER ARBRES ET HAIES**

CHEVALLIER, Henry (2001), Paris, Éditions Utovie (Coll. « L'Encyclopédie d'Utovie »), 56 p.

Pour déterminer les préconisations liées aux végétaux, nous nous sommes appuyés sur la référence en termes de botanique forestière.

- **FLORE FORESTIÈRE FRANÇAISE, TOME III, RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

RAMEAU Jean-Claude, MANSION Dominique, DUME Gérard, GAUBERVILLE Christian (2008), Éditions CNPPF-Institut pour le Développement Forestier, 2 432 p. (ISBN 9-78290474-09-30).

Des questions ? Des remarques ?

Envie de passer à l'action, mais pas sûr d'y arriver tout seul ?

Pas de panique, de nombreux spécialistes sont là pour vous aider !

Le Parc naturel régional des Alpilles

Le parc naturel est à l'initiative de cet ouvrage, c'est le **premier interlocuteur que vous pouvez contacter en cas de question sur le sujet** des haies dans les Alpilles.

Parc naturel régional des Alpilles
2, boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence
04 90 90 44 00
Courriel : contact@parc-alpilles.fr
Site web : <http://www.parc-alpilles.fr>

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13)

Organisme public de conseil, à la disposition des particuliers, le CAUE fournit aux particuliers des conseils gratuits propres à assurer la qualité architecturale des projets et une bonne insertion dans le paysage.

Chaque commune adhérente dispose d'un architecte-conseil qui effectue au minimum des permanences d'une demi-journée par mois, en mairie. Sur les cent dix-neuf communes que comporte le département, le CAUE est présent, à travers ses architectes-conseil, sur quatre-vingt-dix d'entre elles.

Concepteur Paysagiste

Il accompagne aussi bien le client privé dans la réalisation de son jardin que le client public dans la conception urbaine. Certains ateliers se spécialisent dans un de ces deux domaines. Comme pour un architecte, sa mission peut être courte (mission de conseil) ou complète (conception/suivi des travaux).

Jardinier Paysagiste

Il procède à la réalisation du chantier et à l'entretien du projet une fois celui-ci mis en œuvre. Son rôle est crucial : demandez à votre professionnel d'attester de ses qualifications et diplômes afin de vous assurer de son savoir-faire : on ne s'improvise pas jardinier ou élagueur du jour au lendemain !

Chercheur et scientifique

Les chercheurs en agronomie, en botanique, etc. permettent de donner un éclairage précis sur des sujets spécifiques. Leurs regards sont essentiels sur les projets d'ampleur, pour la mise en place de solutions efficaces, basées sur l'observation des faits et la rigueur de la méthode scientifique.

Pépinieriste

Faire pousser une plante est un art ! Les méthodes et les choix opérés par le pépinieriste influent sur la vitalité et la robustesse de la plante toute sa vie durant.

Un bon pépinieriste travaille en tenant compte des spécificités climatiques et pédologiques de sa région et adapte sa gamme de végétaux à celle-ci.

LES HAIES DES ALPILLES - GUIDE PRATIQUE

Parc naturel régional des Alpilles, Décembre 2019 / Janvier 2020

Directeur de la publication : **Jean Mangion**, Président

Directeur de la rédaction : **Eric Blot**, Directeur

Co-rédaction : **Parc naturel régional des Alpilles, Atelier CLAP paysagistes** (Creative Landscape Process)

Conception et illustration : **Atelier CLAP paysagistes** (Creative Landscape Process)

Crédits photos :

- **Sylvain Duffard** (Observatoire photographique du Parc naturel régional des Alpilles)
- **Atelier CLAP paysagistes** (Creative Landscape Process)
- Équipe du **Parc naturel régional des Alpilles**

Relecture : **Hélène Meurice**, correctrice

Impression : **Imprimerie de Rudder**

Nombre d'exemplaires : 8000 exemplaires

Papier certifié PEFC

Dépôt légal en cours



Le guide pratique des haies des Alpilles est un outil de sensibilisation et de conseil, à destination de l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient habitants, agriculteurs, élus.

L'objectif est de faire connaître les spécificités locales du maillage de haies, de révéler la diversité des haies rencontrées, d'explicitier leurs bienfaits et de mettre au jour les principaux enjeux de préservation et de valorisation.

Une série de fiches pratiques vous accompagne afin que vous deveniez acteurs de ce sujet : plantation, régénération et entretien des haies.